

*Centre de recherche
pour l'étude
et l'observation
des conditions
de vie*



Sou2001-1409

1

*142, rue du Chevaleret
75013 PARIS
Tél. 01 40 77 85 04
Fax 01 40 77 85 09*

**CREDOC - DIRECTION
IMPORTANT**

Ce rapport est actuellement soumis à embargo ou à diffusion restreinte par le commanditaire de l'étude dont il traite. Il vous est adressé au titre de vos responsabilités à l'égard du centre.

**NOUS VOUS DEMANDONS DE NE PAS LE
DIFFUSER**

CRÉDOC

L'ENTREPRISE DE RECHERCHE

Crédoc - Quelques opinions et attitudes en matière d'environnement et de consommation d'eau du robinet

R8 0504



0000117271/ ex 01

CRÉDOC Bibliothèque

Alexandrie™

X

CRÉDOC

Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français »
(vague de début 2001)

**Quelques opinions et attitudes
en matière d'environnement
et de consommation
d'eau du robinet**

**Rapport réalisé à la demande de
l'Institut Français de l'Environnement (IFEN)**

G. H. - L. O.

Juin 2001

**142, rue du Chevaleret
75013 - PARIS**

CRÉDOC

Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français »
(vague de début 2001)

**Quelques opinions et attitudes
en matière d'environnement
et de consommation
d'eau du robinet**

**Rapport réalisé à la demande de
l'Institut Français de l'Environnement (IFEN)**

G. H. - L. O.

Juin 2001

**142, rue du Chevaleret
75013 - PARIS**

CONDITIONS DE VIE ET ASPIRATIONS DES FRANCAIS

Ce rapport a été réalisé à la demande de l'IFEN

Le département « Conditions de vie et Aspirations des Français » est composé de :

- . Georges Hatchuel (Directeur Général Adjoint du CREDOC)
- . Régis Bigot, Patricia Croutte, Isabelle Delakian, Catherine Duflos, Laurent Ortalda

CREDOC

Président : Bernard Schaefer

Directeur Général : Robert Rochefort

Sommaire

SOMMAIRE.....	3
PRINCIPAUX RÉSULTATS.....	5
AVANT-PROPOS.....	7
CHAPITRE 1 - LES PROBLÈMES ENVIRONNEMENTAUX : QUELQUES PERCEPTIONS ET ATTENTES	8
I. Les Français affichent une forte sensibilité aux questions d'environnement.....	8
II. Les domaines prioritaires de l'action publique en matière d'environnement.....	18
III. Les actions individuelles pour préserver l'environnement.....	27
IV. État et particuliers : des domaines d'actions complémentaires.....	32
CHAPITRE 2 - QUELQUES GESTES INDIVIDUELS EN FAVEUR DE L'ENVIRONNEMENT	34
I. L'élimination et le tri des produits toxiques	34
II. La consommation de produits de l'agriculture biologique s'accroît sensiblement cette année	41
CHAPITRE 3 - LES DÉPLACEMENTS DOMICILE/TRAVAIL : LES SOLUTIONS INDIVIDUELLES DOMINENT	49
I. Une opposition Paris/province.....	50
II. Quelques différences socio-démographiques	52
CHAPITRE 4 - LA CONSOMMATION D'EAU DU ROBINET	58
I. La baisse de la consommation d'eau se poursuit	58
1.1 <i>Quelques variations socio-démographiques</i>	59
1.2 <i>De très fortes différences régionales</i>	62
1.3 <i>Des évolutions annuelles contrastées</i>	64
II. La principale cause de non-consommation : le mauvais goût	67

ANNEXES	76
Annexe I - Les principales préoccupations des Français.....	77
Annexe II - Estimation de l'évolution de la consommation d'eau du robinet.....	78
Annexe III - Tableau complémentaire sur la consommation d'eau du robinet.....	79
Annexe IV - Liste des questions insérées à la demande de l'Institut Français de l'Environnement.....	82
Annexe V - Grille de post-codage : autre raison principale pour laquelle on ne boit pas habituellement l'eau du robinet.....	85

Principaux résultats

Six enseignements principaux peuvent être dégagés des réponses apportées aux questions introduites par l'Institut Français de l'Environnement dans la vague du début 2001 de l'enquête sur les « *Conditions de vie et les Aspirations des Français* » :

- Nos concitoyens sont relativement attentifs aux problèmes environnementaux : **89 % se déclarent « plutôt sensibles » à ces questions**. Il s'agit là d'une attitude relativement bien ancrée puisqu'elle n'a pratiquement pas varié depuis 1995. Ce sentiment est d'ailleurs encore plus répandu dans les milieux favorisés. Il reste que la sensibilité « profonde » à l'environnement – c'est-à-dire qui ne soit pas seulement déclarative – touche aujourd'hui 11 % de la population, contre 6 % en 1995.
- **Les Français attendent prioritairement de l'État qu'il agisse en matière de réduction de la pollution de l'air**. Cette préoccupation a nettement progressé cette année : elle consolide donc sa première place dans les attentes environnementales de la population. Notons qu'outre un effet de revenu – les plus aisés attendent davantage une action de l'État dans ce domaine –, c'est dans les villes de province, petites ou moyennes, que l'on souhaite le plus que les pouvoirs publics agissent pour réduire la pollution atmosphérique.

En deuxième place, les attentes concernent la lutte contre la pollution de l'eau, des rivières et des lacs. En un mot, les Français attendent surtout de l'Etat qu'il assure la protection **des ressources naturelles vitales** (air, eau).

- Presque un enquêté sur deux considère que c'est **par le tri sélectif** que chacun peut **individuellement** contribuer le plus à la sauvegarde de l'environnement. Même si ce sentiment n'a progressé que modestement cette année (+1 point), jamais ce type d'action n'a été retenue par un aussi grand nombre de nos concitoyens. Et il ne s'agit pas seulement de déclarations de principe, car de plus en plus de ménages trient effectivement leurs déchets. Ainsi, par exemple, au cours des 12 derniers mois, **un Français sur deux (52 %) a rapporté des produits toxiques (solvants, peintures ...) dans une déchetterie** : 40 % l'ont fait régulièrement et 12 % plus rarement, soit une progression totale de 11 points en cinq ans. Et il semble bien que cette progression tienne à la diffusion des

pratiques de tri même dans les groupes les moins concernés il y a quelques années.

- Le nombre de consommateurs de **produits issus de l'agriculture biologique a progressé de 8 points** cette année. **Pratiquement un enquêté sur deux (45 % exactement)** en a acheté dans les douze derniers mois. Cette croissance du nombre de consommateurs intéressés par les produits « bios » s'explique, au moins partiellement, par la montée de la méfiance de nos concitoyens à l'égard de certains produits alimentaires. Il reste que ce type de productions attire davantage dans les milieux favorisés (diplômés du supérieur, revenus élevés). Néanmoins, l'achat de produits bios a progressé cette année dans tous les groupes socio-démographiques, à une seule exception près, les plus de 70 ans.
- Alors que nos concitoyens attendent des pouvoirs publics qu'ils agissent prioritairement pour réduire la pollution atmosphérique, **les deux tiers des actifs ou des étudiants utilisent un véhicule personnel motorisé pour se rendre sur leur lieu de travail**. Cette solution domine sur l'ensemble du territoire, sauf dans la Région Parisienne : 45 % des Franciliens utilisent les transports en commun pour se rendre sur leur lieu de travail. Bien entendu, l'offre en transports collectifs explique pour beaucoup les variations mises en évidence.
- Enfin, **57 % des Français déclarent boire habituellement l'eau du robinet chez eux**. En 12 ans, la consommation d'eau courante **a reculé de 15 points** et la baisse semble se poursuivre, lentement, mais sûrement. De gros écarts régionaux subsistent : 78 % des individus résidant dans la région Méditerranée consomment habituellement l'eau du robinet, contre seulement 33 % des habitants du Nord. Le plus souvent, c'est le mauvais goût qui est invoqué (37 % des non-consommateurs). Toutefois, parmi les non-buveurs d'eau du robinet, plus nombreux sont cette année ceux qui mettent en avant leur **crainte des produits toxiques (+ 9 points)**. La confiance dans les qualités sanitaires de l'eau du robinet a donc nettement reculé cette année, et ce **dans toutes les régions sans exception**.

Avant-propos

Ce document présente l'analyse des résultats des questions insérées, à la demande de l'Institut Français de l'Environnement (IFEN), dans la vague de début 2001 de l'enquête du CREDOC sur « les Conditions de vie et les Aspirations des Français ».

Les questions insérées cette année par l'IFEN s'articulent autour des quatre thèmes suivants¹ :

- ***La sensibilité et les attentes des Français en matière de protection de l'environnement :*** *quelle est la sensibilité de la population aux questions environnementales ? Quels types d'action attendent-ils de l'État dans ce domaine ? De quelle manière nos concitoyens estiment-ils pouvoir individuellement contribuer le plus au respect de l'environnement ?*
- ***Quelques gestes en faveur de l'environnement :*** *quel est le nombre de nos concitoyens se pliant au geste de rapporter les produits toxiques dans des déchetteries ? Quel est le nombre de ceux ayant consommé, dans l'année, des produits issus de l'agriculture biologique ?*
- ***Les déplacements domicile-travail.*** *Quels sont les modes de transport utilisés par nos concitoyens pour se rendre sur leur lieu de travail ? Utilisent-t-ils des modes « plutôt » respectueux de l'environnement : co-voiturage, transports en commun notamment ?*
- ***La consommation de l'eau du robinet.*** *Quel est le taux de consommation de l'eau du robinet ? Quelles sont les raisons de non-consommation éventuelle ?*

Précisons que l'enquête s'est déroulée en décembre 2000 – janvier 2001. Elle a été réalisée en « face à face » auprès d'un échantillon de 2000 personnes, âgées de 18 ans et plus, sélectionnées selon la méthode des quotas. Ces quotas (région, taille d'agglomération, âge, sexe, PCS) ont été calculés d'après les résultats du dernier recensement disponible. Afin d'assurer la représentativité par rapport à la population nationale, un redressement des données a été effectué à partir des critères suivants : âge-sexe, PCS et taille d'agglomération².

¹ Voir la liste des questions en annexe (Annexe IV).

² Pour plus de précisions sur les caractéristiques techniques de l'enquête, on pourra se reporter au rapport intitulé « Premiers résultats de la vague de début 2001 » (CRÉDOC, Mars 2001).

Chapitre 1

Les problèmes environnementaux : quelques perceptions et attentes

I. Les Français affichent une forte sensibilité aux questions d'environnement

Même si les problèmes posés par « la dégradation de l'environnement » ne figurent pas au tout premier rang des préoccupations de la population (on trouve en tête, cette année, « les maladies graves », « la violence, l'insécurité », puis « le chômage »), ce sujet a assurément pris une certaine ampleur, ces derniers mois, dans l'esprit de nos concitoyens³ : alors qu'il y a deux ans, 8 % de la population citaient ce thème comme l'un des deux plus préoccupants, le taux est aujourd'hui de 18 %⁴.

Cette montée est sûrement liée à la survenue récente de catastrophes écologiques exceptionnelles : tempêtes de décembre 1999, marée noire suite au naufrage de l'Erika ..., mais aussi alertes alimentaires consécutives au problème de la vache folle.

En tout état de cause, si, **en termes relatifs**, le sujet ne préoccupe encore qu'un cinquième des Français, en valeur absolue, une très large majorité de nos concitoyens y sont attentifs : 89 % se déclarent « **plutôt sensibles** » à ces questions (Tableau 1). 34 % y sont « très » sensibles, 55 % « assez » sensibles.

En fait, seulement 3 % de nos concitoyens se disent « pas du tout sensibles » à ces problèmes. Si l'on y ajoute les « peu sensibles », on peut dire qu'au total, aujourd'hui seulement 11 % de la population ne s'intéressent pas au sujet.

³ Données collectées par ailleurs dans la même enquête.

⁴ Voir annexe 1.

Tableau 1
Chacun peut se sentir plus ou moins concerné par les problèmes d'environnement. Vous-même, diriez-vous que vous y êtes :

	Début 1995	Début 1996	Début 2000	Début 2001	Evolution 2000-2001
• Très sensible.....	35,5	36,9	33,1	33,9	+0,8
• Assez sensible	55,8	52,3	54,6	54,7	+0,1
Total « plutôt sensible ».....	91,3	89,2	87,7	88,6	+0,9
• Peu sensible.....	7,0	7,2	9,1	8,4	-0,7
• Pas du tout sensible.....	1,6	2,8	3,2	3,1	-0,1
Total « plutôt insensible »...	8,6	10,0	12,3	11,5	-0,8
• Ne sait pas.....	0,1	0,8	0,1	-	
Total.....	100,0	100,0	100,0	100,0	

Source : CREDOC - IFEN, Enquêtes sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français ».

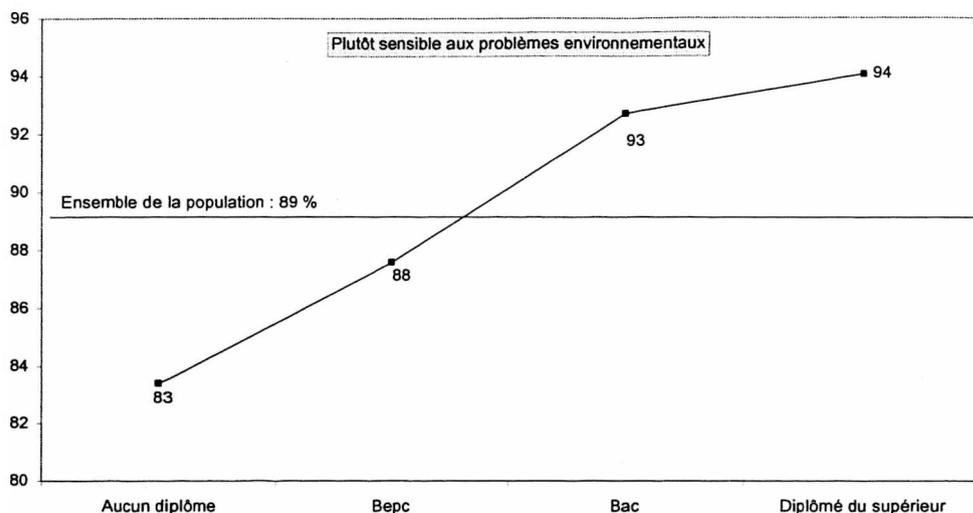
➤ **Une sensibilité partagée par l'ensemble de la population**

Il est frappant de constater que **dans tous les groupes socio-démographiques, sans aucune exception, une très large majorité de nos concitoyens s'estime « plutôt sensible » aux problèmes environnementaux** (Tableau 2).

Ce sentiment est particulièrement prégnant dans les milieux favorisés : il culmine à 96 % chez les titulaires de revenus supérieurs à 20 000 F/mois. Parallèlement, les préoccupations environnementales s'accroissent régulièrement avec le niveau culturel : alors que 83 % des non-diplômés y sont « plutôt sensibles », cet avis est partagé par 94 % des diplômés de l'enseignement supérieur (Graphique 1).

Graphique 1
Le pourcentage d'individus plutôt sensibles aux questions environnementales,
selon le niveau de diplôme

(en %)



Source : CREDOC - IFEN, Enquête sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français », début 2001.

Les effets conjoints des niveaux de formation et de revenus expliquent que les cadres moyens et supérieurs – mais c'est aussi le cas des employés – affichent une sensibilité plus forte à ce type de problème.

Remarquons, d'autre part, que 92 % des Franciliens et 94 % des 40-59 ans affichent leur sensibilité à l'environnement.

A contrario, c'est aux âges extrêmes, parmi les étudiants, les retraités et dans les milieux modestes (non-diplômés, revenus mensuels inférieurs à 6 000 Francs, ouvriers) que la sensibilité aux questions environnementales est la plus faible. Reste que même dans ces groupes, entre 82 et 86 % des personnes interrogées se disent plutôt sensibles au sujet.

Tableau 2
La sensibilité aux questions environnementales, selon les caractéristiques socio-démographiques.
(en %)

	« Plutôt sensible »	« Plutôt pas sensible »	Total (y compris nsp)
Sexe			
• Homme	87	13	100
• Femme	90	10	100
Age			
• Moins de 25 ans	82	18	100
• 25-39 ans.....	89	11	100
• 40-59 ans.....	94	6	100
• 60-69 ans.....	87	13	100
• 70 ans et plus.....	82	18	100
Diplôme			
• Aucun diplôme (ou Cep).....	83	17	100
• Bepc, technique (inf. au bac)	88	12	100
• Bac, niveau bac	93	7	100
• Diplôme du supérieur.....	94	6	100
Profession exercée			
• Indépendant (1).....	90	10	100
• Cadre supérieur.....	94	6	100
• Profession intermédiaire	94	6	100
• Employé.....	92	8	100
• Ouvrier.....	86	14	100
• Reste au foyer	89	11	100
• Retraité.....	85	15	100
• Autre inactif (étudiant).....	82	18	100
Revenu mensuel du foyer			
• Moins de 6 000 Francs.	84	16	100
• De 6 000 à 10 000 Francs.....	89	11	100
• De 10 000 à 15 000 Francs.....	91	9	100
• De 15 000 à 20 000 Francs.....	87	13	100
• 20 000 Francs et plus.....	96	4	100
Taille de l'agglomération			
• Moins de 2 000 habitants.....	87	13	100
• 2 000 à 20 000 habitants.....	88	12	100
• 20 000 à 100 000 habitants.....	88	12	100
• 100 000 habitants et plus.....	89	11	100
• Paris et agglomération parisienne.....	92	8	100
Ensemble.....	89	11	100

Source : CREDOC – IFEN, Enquête sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français », Début 2001.

Exemple de lecture : 96 % des titulaires de revenus mensuels supérieurs à 20 000 F/mois se déclarent « plutôt sensibles » aux questions environnementales, contre 89 % de la population en moyenne.

(1) Exploitant agricole, commerçant, artisan, chef d'entreprise hors profession libérale.

Évidemment, cette relative unanimité fait place à une conviction nettement moins partagée quand on ne s'intéresse qu'aux individus se déclarant « **très sensibles** » aux

questions d'environnement : le taux moyen passe à 34 %. Mais là encore, on observe que **la sensibilité aiguë aux problèmes environnementaux est plus répandue dans les milieux sociaux favorisés** (Tableau 3) : alors qu'en moyenne un tiers de nos concitoyens sont « très sensibles » à ces questions, c'est le cas de 43 % des diplômés du supérieur, de 42 % des cadres, moyens ou supérieurs, et de 38 à 39 % des bénéficiaires de revenus mensuels compris entre 10 000 et 20 000 Francs.

Signalons pour comparaison que cela ne concerne que 29 % des ouvriers ou des non-diplômés.

Tableau 3
Principales caractéristiques socio-démographiques sur-représentées chez les individus qui se disent « très sensibles » aux questions environnementales

	<i>(en %)</i>
• Diplômé de l'enseignement supérieur	43
• Cadre supérieur.....	42
• Profession intermédiaire	42
• Agé de 40 à 59 ans.....	41
• Revenus du foyer compris entre 10 000 à 15 000 F/mois	39
• Revenus du foyer compris entre 15 000 à 20 000 F/mois.....	38
• Habite à Paris et dans l'agglomération parisienne	38
Ensemble	34

Source : CREDOC – IFEN, Enquête sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français », Début 2001.

Exemple de lecture : 43 % des diplômés du supérieur se déclarent « très sensibles » aux problèmes d'environnement, contre 34 % de la population en moyenne.

➤ ***La sensibilité au sujet se traduit bien par la volonté d'agir pour la sauvegarde de l'environnement***

Qui s'en étonnera ? 81 % des individus affichant une « très forte » sensibilité à l'environnement considèrent que la pollution atmosphérique présente des risques « importants » pour la santé (Tableau 4). Il faut dire que 39 % d'entre eux (contre 29 % de l'ensemble de la population) ont déjà ressenti des troubles engendrés par la pollution de l'air.

Mais surtout, les « très sensibles » à ces questions s'avèrent plus souvent disposés à agir ou à payer de leur personne pour sauvegarder l'environnement, par exemple en acceptant un niveau de vie plus bas ou en achetant des produits en vrac. Ainsi, il ne s'agit pas chez eux d'un simple discours d'intention : 54 % mettent déjà régulièrement de côté les piles pour le recyclage, 48 % agissent de même avec les produits toxiques et

26 % ont régulièrement acheté, dans les 12 derniers mois, des produits issus de l'agriculture biologique (9 points de plus qu'en moyenne).

Tableau 4
Quelques opinions et attitudes sur-représentées parmi les individus se déclarant « très sensibles » aux problèmes environnementaux

(en %)

	Individus « très sensibles » aux problèmes environnementaux	Ensemble de la population	Écart à la moyenne
• Estime que la pollution de l'air présente des risques « importants » pour la santé*	81	69	+ 12
• A déjà personnellement subi des gênes liées à la pollution atmosphérique*.....	39	29	+ 10
• A acheté régulièrement, au cours des 12 derniers mois, des produits issus de l'agriculture biologique.....	26	17	+ 9
• Est prêt à accepter un niveau de vie plus faible pour la protection de l'environnement *	34	25	+ 9
• Serait prêt à acheter davantage de produits alimentaires en vrac afin de limiter la quantité de déchets produits*...	68	59	+ 9
• A régulièrement, au cours des 12 derniers mois, mis de côté des piles*	54	46	+ 8
• A régulièrement, au cours des 12 derniers mois, rapporté des médicaments non utilisés à la pharmacie* ..	58	50	+ 8
• A régulièrement apporté, au cours des 12 derniers mois, des produits toxiques dans une déchetterie	48	40	+ 8

Source : CREDOC – IFEN, Enquête sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français », Début 2001.

* questions introduites à la demande de l'ADEME ou de EDF

Exemple de lecture : 81 % des individus « très sensibles » aux questions environnementales considèrent que la pollution atmosphérique présente des risques importants pour la santé, soit 12 points de plus qu'en moyenne.

➤ *La « sensibilité profonde » à l'environnement : 11 % de la population*

Il reste que si nos concitoyens se déclarent presque tous préoccupés par les questions d'environnement, cette quasi-unanimité se doit d'être relativisée. D'abord, parce qu'il peut y avoir là un « effet de mode » déclaratif. Ensuite, parce qu'on a vu que même si ce taux a nettement progressé depuis deux ans, « seulement » 18 % des enquêtés classent la dégradation de l'environnement parmi leurs deux principaux sujets de préoccupation.

Nous avons donc à nouveau élaboré ce que nous avons appelé, dès 1995, **un indicateur synthétique de « sensibilité profonde » à l'environnement**. L'idée est de tenir compte de **plusieurs** éléments cumulés se rapportant au sujet. De fait, pour construire cet

indicateur, trois critères ont été retenus, visant à définir davantage la sensibilité comme **le révélateur d'une volonté réelle d'implication** que comme une simple appréciation de concernement général. Ces trois critères sont :

- L'acceptation de l'idée de payer plus de taxes affectées directement à la défense de l'environnement.
- L'adhésion à une association de défense de l'environnement.
- L'affichage de préoccupations fortes à l'égard de la dégradation de l'environnement, en regard d'autres sujets d'intérêt général⁵.

Ont donc été considérées comme « profondément sensibles à l'environnement », au sens de cet indicateur, les personnes qui, à la fois, sont d'accord pour payer une « taxe environnementale » et sont préoccupées par la dégradation de l'environnement (citation de la réponse en première ou deuxième place) ou celles qui font partie d'une association de défense de l'environnement. On dispose ainsi de cinq points de référence pour l'élaboration de cet indicateur : 1991, 1994, 1995, 2000 et 2001.

Comparé à la question « absolue » de sensibilité à l'environnement, l'indicateur élaboré est d'un tout autre ordre de grandeur : cette année, 11 % de la population sont « profondément sensibles » à l'environnement. Soit trois fois moins que les 34 % d'individus « très sensibles » au problème. Néanmoins, on constate que jamais cette « sensibilité profonde » n'avait été aussi importante : elle a pratiquement doublé en 6 ans (Tableau 5).

Cette progression est due pour l'essentiel à la **remontée des préoccupations environnementales au sein des principaux sujets de société.**

⁵ Le libellé de la question est précisément le suivant : « Parmi les sujets suivants, quels sont les deux qui vous préoccupent le plus ? ». Les modalités de réponses sont : le chômage, les maladies graves, la dégradation de l'environnement, la pauvreté en France, la pauvreté dans le monde, la drogue, la violence et l'insécurité, les tensions internationales, les conflits sociaux, l'immigration, l'Europe. Cf. annexe, Tableau A1.

Tableau 5
Evolution de l'indicateur de sensibilité profonde à l'environnement
et de ses différentes composantes

(en %)

	Début 1991	Début 1994	Début 1995	Début 2000	Début 2001
• Prêt à payer plus de taxes affectées directement à la défense de l'environnement.....	29	42	33	36	37
• Cite « la dégradation de l'environnement » comme sujet préoccupant en première ou en deuxième réponse	12	8	7	13	18
• Fait partie d'une association de défense de l'environnement.....	3	3	2	2	3
• Indicateur de « sensibilité profonde » à l'environnement.....	8	6	6	8	11

Source : CREDOC - IFEN, Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations des Français ».

Les individus profondément sensibles à l'environnement, au sens de l'indicateur, présentent des caractéristiques socio-démographiques spécifiques : **il s'agit d'individus disposant d'un niveau culturel élevé**. Ainsi, 22 % des diplômés de l'enseignement supérieur ont une sensibilité profonde au sujet, soit deux fois plus qu'en moyenne. Sont aussi dans ce cas 20 % des cadres supérieurs, 19 % des cadres moyens ou des étudiants (Tableau 6).

Tableau 6
Le pourcentage d'individus profondément sensibles à l'environnement,
selon notre indicateur (début 2001)

- Groupes où le taux est le plus haut -

	(en %)
• Diplômé du supérieur	22
• Cadre supérieur, profession libérale	20
• Etudiant	19
• Profession intermédiaire	19
Ensemble de la population	11
Pour comparaison :	
• Est âgé de 70 ans ou plus	4
• Ouvrier	7
• Ne dispose d'aucun diplôme	4

Source : CREDOC - IFEN, Enquête sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français », début 2001.

Exemple de lecture : Alors qu'en moyenne, 11 % de la population peuvent être considérés comme profondément sensibles à l'environnement, c'est le cas de 22 % des diplômés de l'enseignement supérieur.

La sensibilité « profonde » ainsi mesurée est quasiment, à vrai dire, **une affectivité militante**. En effet, les individus « profondément sensibles » à l'environnement sont déjà fortement investis dans de nombreuses opérations de tri sélectif (verre et piles notamment, cf. Tableau 7). D'ailleurs, pour cette cause, ces individus sont d'ores et déjà prêts à opérer des sacrifices économiques importants : payer l'électricité plus cher pour permettre d'enterrer plus de lignes électriques aériennes, disposer d'un niveau de vie plus faible...

Remarquons que 31 % de ces individus sont « modernistes »⁶ en matière de mœurs, traduction de la sur-représentation, dans ce groupe, des milieux favorisés culturellement.

⁶ L'indicateur de « modernisme-traditionalisme » est constitué à partir de trois questions : les opinions sur la famille, sur le mariage et sur le travail des femmes. Les « traditionalistes » sont ceux qui voient la famille comme une valeur refuge, qui pensent que le mariage est une union indissoluble et qui mettent quelques limitations à la liberté des femmes de choisir de travailler. Les « modernistes » sont ceux qui refusent de considérer la famille comme le seul endroit où l'on se sent bien, qui prônent la possibilité de dissoudre le mariage par simple accord et optent pour la liberté des femmes d'exercer une activité professionnelle. Au début 2001, les « modernistes » représentaient 18 % de la population enquêtée.

Tableau 7
Quelques opinions et attitudes sur-représentées chez les personnes profondément sensibles à l'environnement, selon notre indicateur

(11 % de la population)

	<i>(en %)</i>		
	Individus « profondément sensibles »	Ensemble de la population	Ecart à la moyenne
• A acheté, dans les 6 derniers mois, des produits non alimentaires meilleurs pour l'environnement*	72	42	+ 30
• Prêt à accepter moins de confort pour la protection de l'environnement*	58	30	+ 28
• Prêt à accepter un niveau de vie plus faible pour la protection de l'environnement*	53	25	+ 28
• Prêt à accepter un ralentissement économique pour la protection de l'environnement*	70	46	+ 24
• Se déclare « très sensible » aux problèmes d'environnement	57	34	+ 23
• Prêt à accepter une légère augmentation de sa facture électrique pour permettre la disparition de plus de lignes aériennes*	84	63	+ 21
• Est prêt à acheter des produits alimentaires en vrac, pour limiter ses déchets*	79	59	+ 20
• A régulièrement acheté, dans les 12 derniers mois, des produits de l'agriculture biologique	35	17	+ 18
• A régulièrement mis de côté, dans les 12 derniers mois, les piles pour le recyclage	63	46	+ 17
• A, dans les 12 derniers mois, régulièrement mis de côté le verre usagé pour le recyclage	82	69	+ 13
• Est « moderniste » en matière de mœurs	31	18	+ 13

Source : CREDOC – IFEN, Enquête sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français », début 2001.

Exemple de lecture : 31 % des individus profondément sensibles à l'environnement (selon notre indicateur) sont « modernistes » en matière de mœurs, soit 13 points de plus qu'en moyenne.

* Questions financées par l'ADEME ou par EDF.

II. Les domaines prioritaires de l'action publique en matière d'environnement

C'est la **réduction de la pollution de l'air et de l'atmosphère** qui apparaît comme le domaine dans lequel l'intervention de l'Etat est la plus attendue : 43 % des enquêtés la classent au premier rang de leurs attentes. Et si l'on s'intéresse aux deux premières actions citées, ce sont les **deux tiers de la population (63 %) qui considèrent primordiale l'intervention publique pour réduire la pollution atmosphérique** (Tableau 8).

Bien qu'elle soit moins fréquemment évoquée (42 % des citations cumulées), **la lutte contre la pollution de l'eau, des rivières et des lacs** occupe la seconde place du classement.

Ce qui signifie, qu'au total, plus de cinq Français sur dix considèrent que l'Etat doit prioritairement agir pour réduire les pollutions de l'air ou de l'eau. **Pour une grande majorité de nos concitoyens, la protection de l'environnement est donc associée à la sauvegarde des ressources naturelles primaires.**

Un second groupe d'attentes se forme autour de trois sujets, recueillant chacun environ 20 % de citations cumulées :

- Le développement de nouvelles technologies respectueuses de l'environnement (21 %),
- La sauvegarde de la faune et de la flore (19 %),
- La lutte contre les risques de l'industrie nucléaire (19 %).

Enfin, l'élimination et le tri des déchets (15 %), la protection des paysages (11 %) et la lutte contre le bruit (11 %) sont trois thèmes où l'action étatique est, certes, attendue, mais avec relativement moins d'insistance.

Tableau 8
Quelles sont, selon vous, les deux actions que l'Etat doit mener en priorité dans le domaine de la protection de l'environnement ?

(Début 2001)

	<i>(en %)</i>		
<i>(Classement par ordre décroissant du cumul des réponses)</i>	1 ^{ère} réponse	2 ^{ème} réponse	Cumul des réponses (1 + 2)
• La réduction de la pollution de l'air et de l'atmosphère	43,0	19,7	62,7
• La lutte contre la pollution de l'eau, des rivières et des lacs	11,9	30,4	42,3
• Le développement de nouvelles technologies respectueuses de l'environnement	8,9	11,6	20,5
• La sauvegarde des plantes et des animaux	12,0	6,6	18,6
• La lutte contre les risques de l'industrie nucléaire	6,9	11,6	18,5
• L'élimination et le tri des déchets	4,6	10,4	15,0
• La protection des paysages	6,3	4,8	11,1
• La lutte contre le bruit	6,2	4,8	11,0
• <i>Ne sait pas</i>	0,1	0,1	
Total	100,0	100,0	

Source : CREDOC - IFEN, Enquête sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français », début 2001.

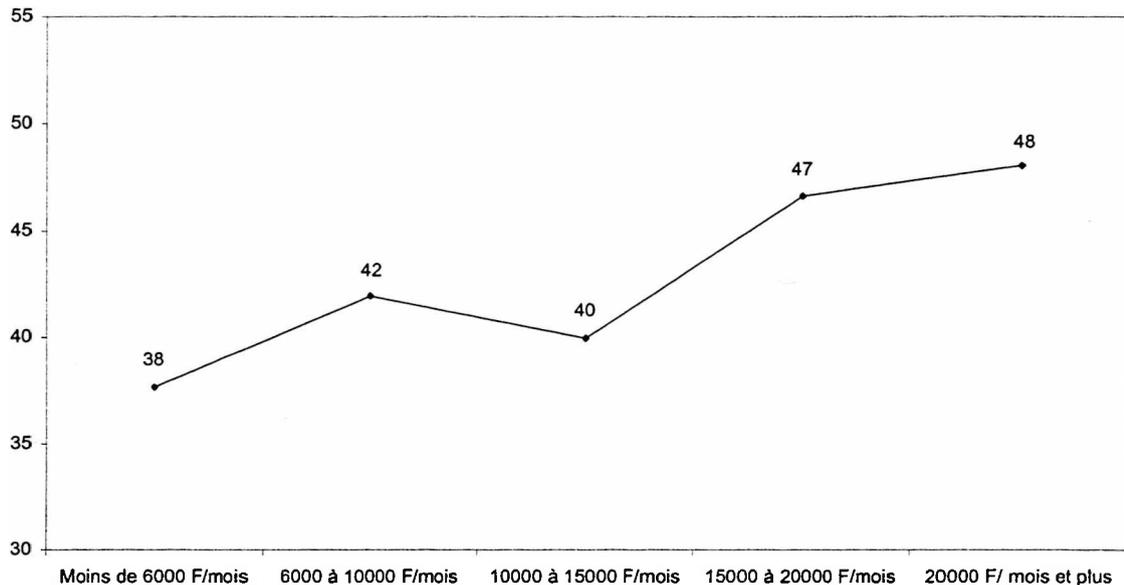
La pollution de l'air est, depuis 1994, le domaine dans lequel nos concitoyens attendent le plus une intervention publique. Cette attente occupe d'ailleurs la tête du classement dans toutes les catégories socio-démographiques sans exception : entre 38 et 48 % des personnes interrogées souhaitent prioritairement que les institutions publiques agissent pour réduire la pollution atmosphérique. Trois remarques méritent cependant d'être formulées :

- Si cette attente est généralisée, elle s'accroît avec le niveau de revenus (Graphique 2) : 38 % des personnes disposant de ressources inférieures à 6 000 F/mois la citent comme principale priorité, contre 48 % des individus titulaires de revenus supérieurs à 20 000 F mensuels.
- Cette revendication n'est cependant pas spécifique aux « milieux favorisés » : elle domine chez les employés et les bacheliers (respectivement 46 et 48 % des premières réponses, contre 43 % en moyenne).

- Cette attente est également plus nette chez les habitants de petites et moyennes villes (2 000 à 100 000 habitants). Il faut dire que ces agglomérations échappent en partie à la loi sur l'air.

Graphique 2
La proportion d'individus citant la réduction de la pollution de l'air, selon les revenus
 – Première réponse –

(en %)



Source : CREDOC - IFEN, Enquête sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français », début 2001.

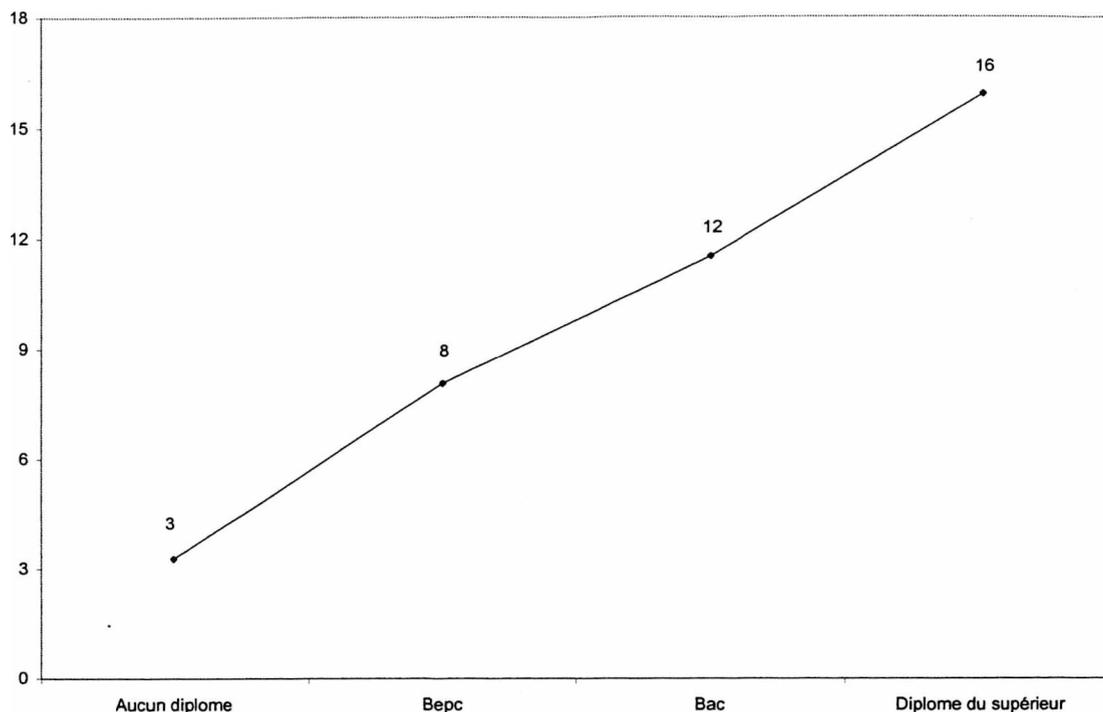
La sauvegarde de la faune ou de la flore, et la lutte contre la pollution de l'eau, occupent cette année la deuxième place *ex-æquo* des priorités fixées par la population (premières réponses). L'examen du Tableau 9 révèle que ce sont des populations opposées qui privilégient l'une ou l'autre de ces priorités : les moins de 25 ans et les Franciliens souhaitent plus qu'en moyenne que l'État intervienne prioritairement pour sauvegarder la faune et la flore ; ce sont plutôt les plus de 60 ans et les ruraux qui mettent un peu plus en avant la lutte contre la pollution de l'eau.

L'intervention de l'État dans **le développement des technologies respectueuses de l'environnement** progresse régulièrement avec le niveau de formation (Graphique 3) : alors que « seulement » 3 % des non-diplômés évoquent cette priorité, elle est citée par 16 % des diplômés du supérieur. Plus généralement, ce type d'intervention est davantage évoqué chez les cadres (moyens ou supérieurs) et les étudiants.

Graphique 3
Le pourcentage d'individus citant le développement de nouvelles technologies respectueuses de l'environnement, selon le niveau de diplôme

– Première réponse –

(en %)



Source : CREDOC - IFEN, Enquête sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français », début 2001.

Enfin, pour les autres priorités, les variations sont moins nettes. Notons néanmoins que :

- Si 7 % de nos concitoyens mettent en avant **la lutte contre les risques du nucléaire**, assez peu de catégories se différencient significativement de la moyenne, sauf peut-être les individus les plus aisés (10 %).
- Ce sont les plus de 60 ans, et donc les retraités, qui sont les plus sensibles aux actions visant à diminuer **le bruit**. 11 % des Franciliens espèrent aussi que les institutions publiques agissent prioritairement dans ce domaine.
- **La sauvegarde des paysages** mobilise un peu plus les milieux modestes – ouvriers et titulaires de revenus inférieurs à 6 000 F/mois. Inversement, les gens favorisés (9 % des cadres supérieurs et 8 % des diplômés du supérieur) attendent un effort en matière **d'élimination et de tri des déchets**.

Tableau 9
Action que l'Etat doit mener prioritairement dans le domaine de la protection de l'environnement (1^{ère} réponse)
 - Analyse selon quelques caractéristiques socio-démographiques -

(en %)

<i>Première action citée :</i>	Réduction de la pollution de l'air	Sauvegarde plantes et animaux	Lutte contre la pollution de l'eau	Développer nouvelles technologies	Lutte contre risques nucléaires	Lutte contre le bruit	Protection des paysages	Elimination et tri des déchets	Total (y compris n.s.p.)
Sexe									
• Homme	41	10	13	10	7	5	8	5	100
• Femme	45	14	11	8	7	7	5	5	100
Age									
• Moins de 25 ans.....	40	16	12	10	4	6	5	7	100
• 25-39 ans.....	46	12	11	10	6	4	6	5	100
• 40-59 ans.....	42	12	11	9	9	5	7	5	100
• 60-69 ans.....	39	12	15	7	7	9	8	3	100
• 70 ans et plus	43	9	15	7	6	10	6	3	100
Diplôme									
• Aucun diplôme (ou seulement Cep)	42	15	12	3	6	10	8	3	100
• Bepc, technique (inf. au bac)	43	13	13	8	7	5	7	4	100
• Bac, technique (niv. bac)	48	9	9	12	9	3	6	5	100
• Diplôme du supérieur	41	9	12	16	6	5	4	8	100
Profession exercée									
• Indépendant(1).....	42	16	7	9	9	3	8	5	100
• Cadre supérieur.....	42	6	13	12	8	4	6	9	100
• Profession intermédiaire	45	8	13	12	8	3	4	6	100
• Employé	46	12	10	8	8	7	4	5	100
• Ouvrier.....	45	12	13	8	5	5	9	4	100
• Reste au foyer	37	18	10	7	9	8	7	3	100
• Retraité	43	10	15	7	6	9	7	3	100
• Autre inactif(étudiant)	44	15	10	14	2	4	5	5	100
Revenu mensuel du foyer									
• Moins de 6 000 Francs.....	38	14	10	11	5	7	9	6	100
• 6 000 à 10 000 Francs.....	42	14	10	8	6	9	6	4	100
• 10 000 à 14 000 Francs.....	40	13	13	10	9	4	7	5	100
• 15 000 à 19 000 Francs.....	47	12	12	10	7	5	4	4	100
• 20 000 Francs et plus	48	7	14	8	10	4	3	6	100
Taille de l'agglomération									
• Moins de 2 000 habitants.....	41	13	15	8	7	4	7	7	100
• 2 000 à 20 000 habitants	49	8	12	9	5	6	8	3	100
• 20 000 à 100 000 habitants	46	11	10	11	8	4	6	3	100
• 100 000 habitants et plus	41	11	12	10	8	7	5	6	100
• Paris et agglomération parisienne	42	17	8	6	6	11	7	3	100
Ensemble	43	12	12	9	7	6	6	5	100

Source : CREDOC - IFEN, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2001.

Exemple de lecture : 48 % des individus titulaires de revenus supérieurs à 20 000 francs par mois pensent que l'action prioritaire que l'Etat doit mener dans le domaine concerne la réduction de la pollution de l'air, contre 43 % dans l'ensemble de la population.

(1) Exploitant agricole, commerçant, artisan, chef d'entreprise, hors profession libérale

➤ *La réduction de la pollution atmosphérique retrouve la place qu'elle avait il y a 3 ans*

Le Tableau 10 permet de dégager les principales évolutions intervenues dans les attentes des Français depuis 1994 (premières réponses). **Quatre** éléments principaux s'en dégagent :

- **La réduction de la pollution de l'air** a progressé, cette année, de 6 points. Ce gain lui permet de consolider sa première place, celle qu'elle occupe en fait depuis 1994. Mais le niveau atteint est maintenant comparable à celui de 1998.
- **La lutte contre la pollution de l'eau, des rivières et des lacs** avait déjà connu l'année dernière un certain recul. Celui-ci se poursuit, mais de façon plus mesurée (- 1 point).
- Deux baisses, plus marquées (de l'ordre de 3 points), sont intervenues cette année en ce qui concerne la lutte contre les risques de l'industrie nucléaire et l'élimination et le tri des déchets.
- Enfin, **la demande de sauvegarde des plantes et des animaux** continue de gagner du terrain (+ 3 points l'an dernier, + 1 point cette année). Ce sujet prend même maintenant la deuxième place du palmarès, devant la lutte contre la pollution de l'eau. Il se peut que cette évolution soit directement liée aux retombées de la « marée noire » de fin 1999 et de ses dégâts sur les oiseaux et la faune aquatique.

Tableau 10
Les actions que l'Etat doit mener en priorité dans le domaine de la protection de l'environnement

– Evolution des premières réponses –

<i>(Classement par ordre décroissant des réponses de 2001)</i>	<i>(en %)</i>								
	Début 1994	Début 1995	Début 1996	Début 1997	Début 1998	Début 1999	Début 2000	Début 2001	Evolution 2000-2001
• La réduction de la pollution de l'air et de l'atmosphère	30,1	28,8	35,1	39,3	43,7	33,3	37,2	43,0	+ 5,8
• La sauvegarde des plantes et des animaux	11,0	8,4	9,9	9,3	9,2	8,0	11,0	12,0	+ 1,0
• La lutte contre la pollution de l'eau, des rivières et des lacs	16,4	17,2	13,8	11,9	11,8	17,9	12,6	11,9	- 0,7
• Le développement de nouvelles technologies respectueuses de l'environnement	7,0	8,4	6,5	8,7	7,9	10,0	9,8	8,9	- 0,9
• La lutte contre les risques de l'industrie nucléaire *	8,1	8,3	9,1	8,2	5,5	8,9	9,5	6,9	- 2,6
• La lutte contre le bruit	5,7	7,7	6,6	6,9	6,9	9,0	6,2	6,2	=
• La protection des paysages	7,2	8,3	8,0	7,4	7,1	4,8	5,9	6,3	+0,4
• L'élimination et le tri des déchets *	14,4	12,9	10,9	8,1	7,5	8,1	7,8	4,6	- 3,2
• Ne sait pas	0,1	-	0,1	0,1	0,2	-	0,1	0,1	
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	

Source : CRÉDOC - IFEN, Enquêtes sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français ».

* Ces deux items ont été modifiés en 1997. « L'élimination et le tri des déchets » a remplacé « l'élimination des déchets industriels » et « la lutte contre les risques de l'industrie nucléaire » a remplacé « la prévention des risques de l'industrie nucléaire ».

Il est frappant de constater que, cette année, dans presque tous les groupes sociaux, le souhait que l'État intervienne prioritairement pour réduire la pollution de l'air a progressé. Il ne s'est érodé que chez les individus dont les revenus sont compris entre 10 000 et 15 000 F/mois (- 1 point), ainsi que chez les Franciliens (-2).

Par contre, cette attente a encore plus progressé dans les catégories qui étaient un peu en retard l'an dernier : cela concerne surtout les personnes les plus âgées (+ 14 points), les habitants de petites villes (+ 12 points) ou de villes moyennes (+ 13 points), voire les ouvriers ou les non-diplômés (Tableau 11). La lutte contre la pollution de l'air devient donc une revendication à l'égard de l'Etat **de plus en plus équitablement partagée dans tout le corps social.**

Tableau 11
Le pourcentage d'individus citant « la réduction de l'air » comme première priorité de l'Etat dans le domaine

	Début 1998	Début 1999	Début 2000	Début 2001	Evolution 2000-2001
• Est âgé de 70 ans ou plus	36	29	29	43	+ 14
• Habite dans une agglomération comptant de 20 000 à 100 000 habitants.....	42	30	33	46	+ 13
• Réside dans une agglomération comptant de 2 000 à 20 000 habitants.....	43	29	37	49	+ 12
• Ne dispose d'aucun diplôme	38	30	33	42	+ 9
• Ouvrier	43	34	36	45	+ 9
• Ensemble de la population.....	44	33	37	43	+6
• Diplômé de l'enseignement supérieur.....	47	36	41	41	=
• Dispose de revenus compris entre 10 000 et 15 000 F/mois.....	47	34	41	40	- 1
• Habite à Paris ou dans l'agglomération parisienne	49	32	44	42	- 2

Source : CRÉDOC - IFEN, Enquêtes sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français ».

➤ **Les missions de l'État : préserver l'air et l'eau**

En fait, une grande partie de nos concitoyens estime que les interventions publiques doivent surtout se concentrer, dans le domaine, sur **la sauvegarde des ressources vitales primaires (l'eau et l'air)**. L'étude des associations de réponses (premier et deuxième rang de citations) le confirme largement (Graphique 4) :

- Un quart de nos concitoyens considère que l'État doit prioritairement agir en réduisant à la fois la pollution atmosphérique et en luttant contre la pollution de l'eau.

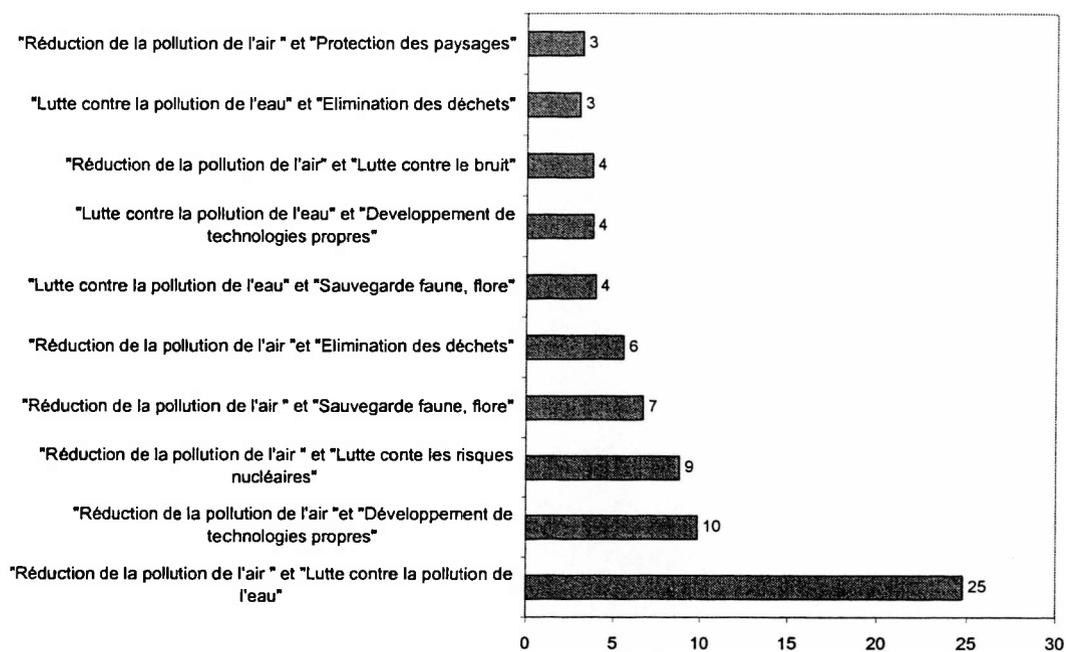
Cette association devance donc très nettement celles qui se classent aux deuxième et troisième rangs. Celles-ci regroupent entre 10 et 9 % des répondants. Ces enquêtés estiment que les interventions doivent combiner réduction de la pollution de l'air et développement de nouvelles technologies respectueuses de l'environnement (10 %), ou diminution de la pollution atmosphérique et lutte contre les risques de l'industrie nucléaire (9 %).

- Sur les 10 associations les plus fréquentes, on trouve à 7 reprises l'attente d'une intervention pour réduire la pollution atmosphérique ; quant à la réduction de la pollution de l'eau, elle apparaît à 4 reprises. Autrement dit, **toutes** ces associations, qui concernent 75 % de la population, comportent toujours **systématiquement** au moins l'une des deux actions visant à la préservation des ressources vitales.

Graphique 4 Les deux actions que l'État doit mener en priorité

– Classement des dix associations les plus fréquentes –

(en %)



Source : CREDOC - IFEN, Enquête sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français », début 2001.

III. Les actions individuelles pour préserver l'environnement

Les actions de l'État sont une chose. Les actions individuelles, une autre. Et les Français semblent effectivement avoir conscience que, dans le domaine, les contributions personnelles ne peuvent avoir la même envergure que les actions collectives : pratiquement un enquêté sur deux (46 %) considère que c'est **par le tri sélectif des déchets qu'il peut individuellement le plus contribuer à la sauvegarde de l'environnement** (Tableau 12).

Est-ce là un révélateur de la diffusion du sentiment qu'agir **individuellement** dans le domaine environnemental est aujourd'hui de plus en plus difficile, les problèmes étant le plus souvent collectifs et planétaires ? Toujours est-il que l'idée de contribuer individuellement **au tri des déchets** est la seule qui n'a cessé de croître depuis 1996 : + 6 points en cinq ans.

D'ailleurs, la suprématie du tri sélectif en matière d'actions individuelles ne fait pas de doute : les gestes individuels envisagés ensuite (la réduction de la pollution de l'air, la sauvegarde de la faune et de la flore) ne sont chacun cités que par 11 % de la population, **soit quatre fois moins que la gestion des déchets**.

Notons que cette année, l'idée que c'est par la protection des paysages que l'on peut individuellement contribuer le plus à la sauvegarde de l'environnement s'est encore érodée : en perdant deux points, cette possibilité est passée au quatrième rang, alors qu'elle occupait la deuxième place de la hiérarchie en 1999.

Tableau 12
Pour protéger l'environnement, à laquelle de ces actions croyez-vous pouvoir, individuellement, contribuer le plus ?

	(en %)						
(Classement par ordre décroissant des réponses de 2001)	Début 1996	Début 1997	Début 1998	Début 1999	Début 2000	Début 2001	Evolution 2000-2001
• L'élimination et le tri des déchets.....	39,7	40,6	42,3	43,9	45,0	46,2	+ 1,2
• La réduction de la pollution de l'air et de l'atmosphère.....	8,8	9,4	10,9	8,4	10,3	11,2	+ 0,9
• La sauvegarde des plantes et des animaux.....	13,4	11,1	11,1	11,3	11,4	11,2	- 0,2
• La protection des paysages	11,3	11,7	10,7	12,2	11,8	10,3	- 1,5
• La lutte contre le bruit	9,2	8,9	8,0	10,8	10,7	10,2	- 0,5
• La lutte contre la pollution de l'eau, des rivières et des lacs.....	7,4	7,6	7,3	7,5	6,1	6,2	+ 0,1
• Le développement de nouvelles technologies respectueuses de l'environnement	3,1	1,9	2,5	1,7	1,7	1,2	- 0,5
• La lutte contre les risques de l'industrie nucléaire	*	1,4	0,8	0,9	1,0	1,2	+ 0,2
• Ne sait pas	7,1	7,4	6,3	3,3	2,0	2,3	
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	

Source : CREDOC - IFEN, Enquêtes sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français ».

* Cet item n'était pas présent début 1996.

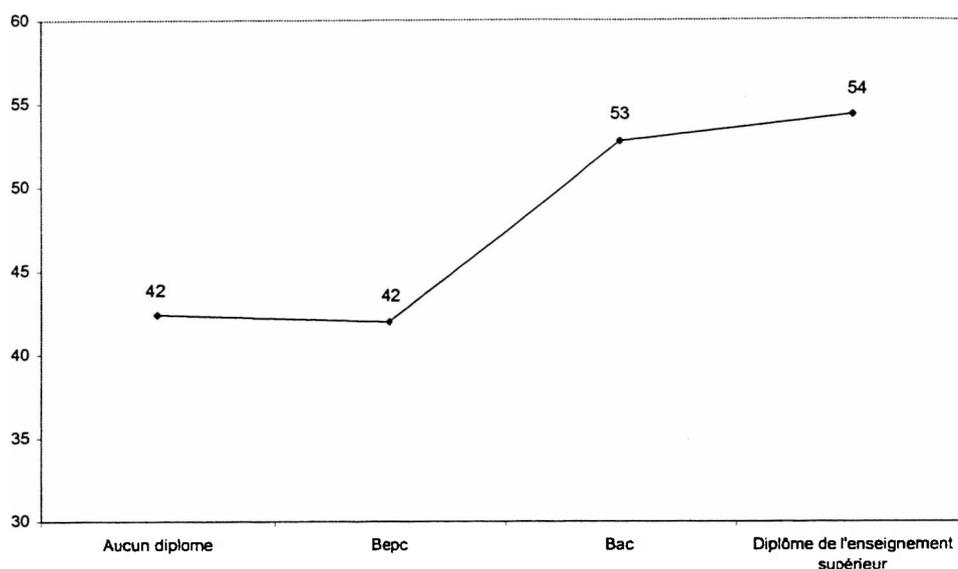
➤ ***Le tri sélectif des déchets : une solution davantage envisagée dans les milieux favorisés***

Bien entendu, vu les écarts de citations avec les autres possibilités de réponses, le tri sélectif des déchets arrive largement en tête du classement dans tous les groupes socio-démographiques (Tableau 14). Néanmoins, cette action est encore davantage citée dans les milieux favorisés : 54 % des diplômés de l'enseignement supérieur l'envisagent, contre 42 % des non-diplômés (Graphique 5). La tendance est la même en fonction du montant des revenus. De fait, les cadres (moyens et supérieurs) considèrent à plus de 50 % que c'est de cette manière qu'ils peuvent individuellement contribuer le plus à la protection de l'environnement.

Constatons que cette éventualité est aussi plus souvent évoquée par les femmes, probablement parce que ces dernières s'investissent davantage dans la vie domestique du ménage.

Graphique 5
Le pourcentage d'individus estimant que c'est par le tri des déchets que l'on peut individuellement contribuer le plus à la sauvegarde de l'environnement
 - Analyse en fonction du diplôme -

(en %)



Source : CREDOC – IFEN, Enquête sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français », Début 2001.

En tout état de cause, les individus qui sont eux-mêmes déjà pratiquants du tri sélectif sont plus nombreux à considérer que c'est par « le tri des déchets » que l'on contribue individuellement le plus à la sauvegarde de l'environnement. Cette opinion ne correspond donc pas à une attitude opportuniste consistant seulement à se donner bonne conscience ; elle répond à l'expérience, à la pratique réelle (Tableau 13).

Tableau 13
Quelques opinions et attitudes sur-représentées chez les individus qui estiment que c'est par le tri des déchets que l'on contribue individuellement le plus à la protection de l'environnement

(en %)

	Pense que c'est par le tri des déchets que l'on contribue le plus à la protection de l'environnement	Ensemble de la population	Ecart à la moyenne
• A, dans les 12 derniers mois, régulièrement mis de côté le verre usagé pour le recyclage*	79	69	+ 10
• A, dans les 12 derniers mois, régulièrement mis de côté les vieux papiers pour le recyclage*	67	59	+ 8
• A, dans les 12 derniers mois, régulièrement mis de côté le plastique pour le recyclage*	56	50	+ 6
• A, dans les 12 derniers mois, régulièrement mis de côté, des piles pour le recyclage*	51	46	+ 5

Source : CREDOC – IFEN, Enquête sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français », Début 2001.

* questions introduites à la demande de EDF

Exemple de lecture : Parmi les Français qui pensent que c'est par le tri des déchets qu'ils peuvent individuellement contribuer le plus à la protection de l'environnement, 79 % mettent régulièrement de côté le verre usagé pour le recyclage, soit 10 points de plus qu'en moyenne.

Le tri des déchets comme moyen individuel de participer à la préservation de l'environnement a globalement progressé d'un point cette année. Rares sont les catégories socio-démographiques qui s'écartent significativement de cette progression. Il faut cependant souligner que :

- Cette citation a gagné 19 points dans les villes moyennes (20 000 à 100 000 habitants) et a diminué de 11 points chez les Franciliens.
- Elle a également progressé de 8 points chez les retraités.

En fait, dans ces cas, ces évolutions ne sont pas sans lien avec la baisse ou la montée des préoccupations liées **au bruit** : les Franciliens citent cette année bien plus qu'au début 2000 la lutte contre le bruit comme moyen individuel de participer à la protection de l'environnement (+ 7 points). Les habitants de villes moyennes la citent bien moins (- 9 points).

En fait, à part ces variations, les disparités socio-catégorielles restent faibles (Tableau 14). Notons surtout que :

- Les travailleurs indépendants croient davantage aux contributions individuelles en matière de sauvegarde de la flore, de la faune et de protection des paysages.
- Les Franciliens, on l'a déjà dit, mettent beaucoup plus en avant les efforts individuels en matière de lutte contre le bruit (20 % des citations, contre 10 % en moyenne). C'est une attitude relativement nouvelle cette année, qui méritera attention à l'avenir. S'agirait-il d'un début de retour des préoccupations liées au bruit dans les grandes villes ?

Tableau 14
Les cinq actions auxquels les enquêtés pensent pouvoir personnellement contribuer le plus
 – Début 2001 –

(en %)

	Elimination et tri des déchets	Réduction de la pollution de l'air	Sauvegarde plantes et animaux	Protection des paysages	Lutte contre le bruit	Total (y compris autres et ne sait pas)
Sexe						
• Homme	43	11	10	12	11	100
• Femme	49	11	12	9	10	100
Age						
• Moins de 25 ans	42	15	12	10	11	100
• 25-39 ans	46	11	10	12	11	100
• 40-59 ans	47	10	12	10	10	100
• 60-69 ans	50	12	12	9	8	100
• 70 ans et plus	45	10	10	7	11	100
Diplôme						
• Aucun diplôme (ou Cep)	42	9	11	11	12	100
• Bepc, technique (inf. au bac)	42	13	13	9	11	100
• Bac, niveau bac	53	12	9	11	9	100
• Diplôme du supérieur	54	9	8	12	7	100
Profession exercée						
• Indépendant (1)	33	11	15	16	7	100
• Cadre supérieur	51	10	7	14	8	100
• Profession intermédiaire	53	10	7	12	9	100
• Employé	46	11	10	12	14	100
• Ouvrier	40	13	12	10	12	100
• Reste au foyer	45	11	16	7	9	100
• Retraité	50	11	11	9	9	100
• Autre inactif (étudiant)	49	11	9	9	12	100
Revenu mensuel du foyer						
• Moins de 6 000 Francs	42	9	12	12	10	100
• De 6 000 à 10 000 Francs	46	10	11	10	11	100
• De 10 000 à 15 000 Francs	46	10	12	12	11	100
• De 15 000 à 20 000 Francs	48	11	12	9	9	100
• 20 000 Francs et plus	54	8	6	11	13	100
Taille de l'agglomération						
• Moins de 2 000 habitants	46	12	13	14	6	100
• 2 000 à 20 000 habitants	44	10	11	12	6	100
• 20 000 à 100 000 habitants	58	7	10	5	7	100
• 100 000 habitants et plus	47	12	11	9	12	100
• Paris et agglomération parisienne	37	14	10	10	20	100
Ensemble	46	11	11	10	10	100

Source : CREDOC – IFEN, Enquête sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français », Début 2001.

Exemple de lecture : 54 % des individus dont les revenus mensuels sont supérieurs à 20 000 Francs pensent que c'est par le tri des déchets qu'ils peuvent individuellement contribuer le plus à la sauvegarde de l'environnement, contre 46 % en moyenne.

(1) Exploitant agricole, commerçant, artisan, chef d'entreprise hors profession libérale.

IV. État et particuliers : des domaines d'actions complémentaires

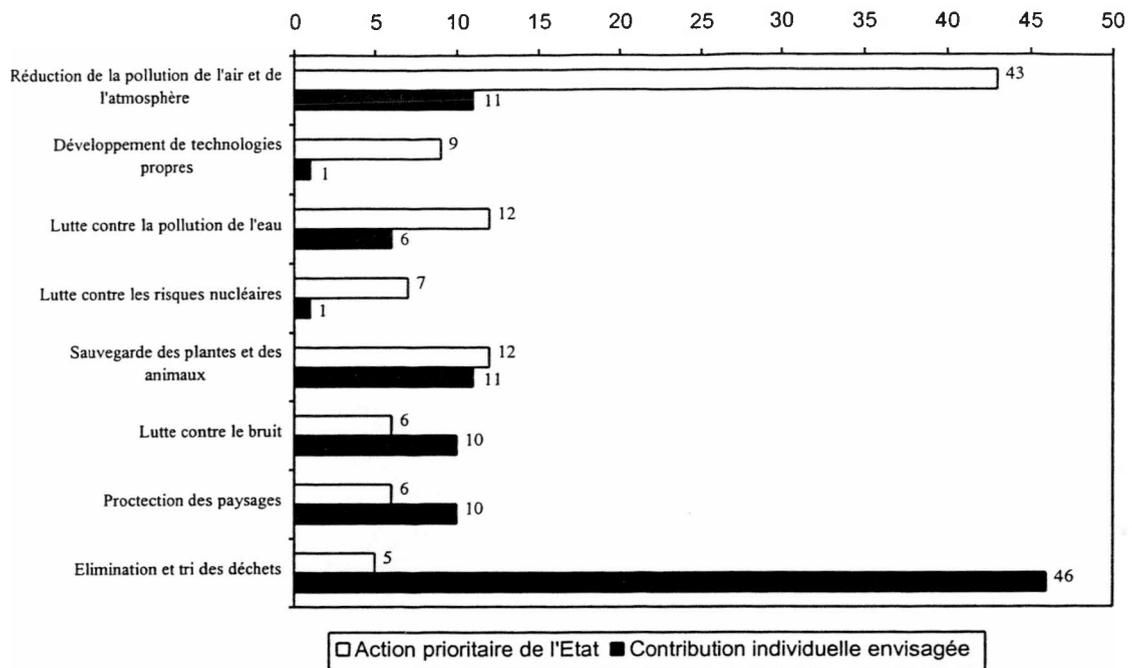
En fait, sur ces sujets, **la répartition des rôles entre l'Etat et les particuliers** ne change guère depuis plusieurs années ; les écarts entre les deux types d'actions tendraient même plutôt à s'accroître, au moins pour les principales : dans les domaines où les particuliers ont le sentiment qu'on peut agir à titre individuel -l'élimination et le tri des déchets, et, dans une moindre mesure, la protection des paysages ou la lutte contre le bruit -, leurs attentes vis-à-vis de l'Etat sont, en termes relatifs, moins grandes (Graphique 6).

Inversement, c'est dans les domaines où leur propre possibilité d'intervention leur paraît limitée que les particuliers revendiquent davantage l'action de l'Etat. On trouve là, d'abord et surtout, la réduction de la pollution de l'air, mais aussi le développement de technologies propres, la lutte contre les risques nucléaires et celle destinée à limiter la pollution de l'eau.

Le seul cas où il y a « hésitation » dans la répartition des rôles concerne la sauvegarde des plantes et des animaux : 11 % des enquêtés estiment pouvoir apporter là leur contribution individuelle, soit pratiquement le même pourcentage que ceux qui considèrent que cette action est un domaine prioritaire de l'État (12 %).

Graphique 6 Une répartition des rôles entre l'Etat et les particuliers pour sauvegarder l'environnement

(en %)



Source : CREDOC - IFEN, Enquête sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français », début 2001

Chapitre 2

Quelques gestes individuels en faveur de l'environnement

I. L'élimination et le tri des produits toxiques

Nous venons de le voir, le tri sélectif des déchets occupe une place particulière dans les sujets environnementaux, puisque c'est celui auquel nos concitoyens pensent qu'ils peuvent contribuer le plus à titre **individuel**.

On sait d'ailleurs qu'il s'agit là d'une réalité à laquelle de plus en plus de ménages adhèrent : **les pratiques de tri effectif se diffusent**. On en prendra deux exemples : au début 2001, 59 % de la population indiquent avoir, dans les douze derniers mois, trié leurs vieux papiers et journaux (contre 45 % il y a trois ans) ; 50 % disent avoir trié le plastique (contre 30 % en 1998)¹.

La diffusion est également sensible en ce qui concerne une autre action individuelle, celle consistant à **se déplacer pour rapporter les produits toxiques (du type peintures, solvants ...)** dans une déchetterie : 52 % des Français disent s'y être prêtés dans les douze derniers mois, **soit 11 points de plus en cinq ans** (Tableau 15).

Dans ce domaine, ce sont les pratiques régulières qui sont les plus usuelles : 40 % des Français se sont, l'an dernier, prêtés régulièrement à cette action et 12 % plus rarement.

¹ Questions posées par EDF dans la même enquête.

Tableau 15

Au cours des 12 derniers mois, avez-vous, vous-même ou un membre de votre ménage, mis de côté des produits toxiques (peintures, solvants, ...) pour les apporter dans un lieu approprié (déchetterie par exemple) ? *

(en %)

	Début 1996	Début 2000	Début 2001	Evolution 2000-2001
• Régulièrement	31,6	33,8	40,3	+ 6,5
• Rarement	9,4	15,0	12,0	- 3,0
• Jamais	59,0	50,8	45,3	- 5,5
• Ne sait pas	-	0,4	2,4	
Total (y.c. ne sait pas).....	100,0	100,0	100,0	

Source : CREDOC - IFEN, Enquêtes sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français ».

* Le libellé de cette question n'était pas, en 2001, strictement identique à celui de début 1996 et début 2000. Ces années là, la formulation se référait à la seule action individuelle et non à l'action de l'enquêté ou à celle d'un membre de son ménage.

➤ Une attitude volontariste

En fait, les taux atteints (40 % de « trieurs réguliers ») sont d'autant plus marquants qu'ils répondent à une attitude très volontariste : en effet, contrairement à d'autres pratiques de tris (par exemple, le verre, le papier, les vieux journaux, ...), l'action évoquée ici nécessite un acte volontaire de déplacement, souvent en voiture. Car, alors que la récupération du verre ou du papier se fait le plus souvent, soit directement au domicile, soit dans des conteneurs situés à proximité du lieu de résidence, les déchetteries sont très fréquemment excentrées.

D'autre part, si chacun peut avoir, tout au long de l'année, des récipients en verre ou des journaux à jeter, ce n'est pas le cas *a priori* pour les produits du type peintures et solvants. On comprend donc que ce type de tri ne puisse *a priori* concerner l'ensemble de la population :

- * Il est nécessairement « réservé » à ceux qui font des travaux dans leur logement. Notons, à cet égard, que 62 % des propriétaires ou des accédants à la propriété déclarent l'avoir pratiqué, régulièrement ou rarement, dans les 12 derniers mois (contre 52 % en moyenne, cf. Tableau 16).
- * Il est facilité quand on dispose d'une voiture. D'ailleurs, 58 % des possesseurs de véhicule s'y sont prêtés l'an dernier, contre 33 % des non-possesseurs.

Les différences socio-démographiques que l'on observe, par ailleurs, proviennent, en partie, de ce double constat (Tableau 16) :

- Ce type de tri est davantage pratiqué par les **hommes** que par les femmes (43 % de pratiques régulières chez les premiers, contre 38 % chez les secondes). Signe supplémentaire de ce qu'on appelle la division sexuelle du travail domestique.
- **Le dépôt de produits toxiques est plus rare aux deux extrémités de l'échelle des âges** : 29 % des moins de 25 ans le font régulièrement, et 30 % des 70 ans et plus, (contre 40 % en moyenne). Le taux est, par contre, maximal chez les 40-60 ans (47 %).
- **Cette pratique est nettement plus répandue dans les milieux plutôt favorisés** (cadres, revenus élevés et moyens). En fait, **cette attitude progresse surtout en fonction du revenu** : 24 % « seulement » des individus disposant de revenus inférieurs à 6 000 F/mois ont déposé régulièrement, au cours de l'année, des produits toxiques dans des déchetteries, contre 56 % des gens les plus aisés. Notons que le taux le plus élevé est atteint chez **les travailleurs indépendants** (60 % de trieurs réguliers).
- Enfin, **cette pratique est moins répandue chez les Franciliens et dans les grandes villes** : 57 % des habitants de l'agglomération parisienne ne s'y sont pas prêtés l'an dernier, de même que 51 % des habitants de grosses agglomérations de Province. Il faut rappeler que les déchetteries sont souvent construites à la périphérie des villes, ce qui nécessite un effort encore plus important, dans les grosses agglomérations, pour les habitants des centre-villes.

Tableau 16
Avez-vous, dans les 12 derniers mois, mis de côté des produits toxiques pour les apporter dans un lieu approprié (déchetterie par exemple) ?

(en %)

	Régulièrement	Rarement	Jamais	Total (y compris ne sait pas)
Sexe				
• Homme.....	43	13	42	100
• Femme.....	38	11	48	100
Age				
• Moins de 25 ans	29	12	55	100
• 25-39 ans	41	12	45	100
• 40-59 ans.....	47	15	37	100
• 60-69 ans.....	43	9	45	100
• 70 ans et plus.....	30	8	58	100
Diplôme				
• Aucun diplôme (ou Cep).....	32	10	55	100
• Bepc, technique (inf. au bac).....	43	13	43	100
• Bac, niveau bac	43	14	39	100
• Diplôme du supérieur.....	44	11	42	100
Profession exercée				
• Indépendant (1).....	60	14	26	100
• Cadre supérieur	50	6	40	100
• Profession intermédiaire	45	15	39	100
• Employé	36	14	47	100
• Ouvrier	41	12	45	100
• Reste au foyer	37	14	47	100
• Retraité.....	38	9	50	100
• Autre inactif (étudiant).....	24	15	55	100
Revenu mensuel du foyer				
• Moins de 6 000 Francs.	24	12	62	100
• De 6 000 à 10 000 Francs.....	35	12	51	100
• De 10 000 à 15 000 Francs.....	46	11	39	100
• De 15 000 à 20 000 Francs.....	47	11	39	100
• 20 000 Francs et plus.....	56	11	30	100
Taille de l'agglomération				
• Moins de 2 000 habitants.....	49	12	37	100
• 2 000 à 20 000 habitants.....	42	13	44	100
• 20 000 à 100 000 habitants.....	44	15	40	100
• 100 000 habitants et plus.....	36	9	51	100
• Paris et agglomération parisienne.....	28	14	57	100
Dispose d'une voiture				
• Oui	46	12	39	100
• Non	21	12	65	100
Statut d'occupation du logement				
• Propriétaire ou accédant	51	11	35	100
• Accédant à la propriété	48	11	38	100
• Locataire ou logé gratuitement.....	31	13	54	100
Ensemble.....	40	12	45	100

Source : CREDOC - IFEN, Enquête sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français », Début 2001.

Exemple de lecture : dans les 12 derniers mois, 56 % des individus dont les revenus mensuels sont supérieurs à 20 000 Francs ont mis de côté des produits toxiques pour les amener dans un endroit prévu à cet effet, contre 40 % en moyenne.

(1) Exploitant agricole, commerçant, artisan, chef d'entreprise hors profession libérale.

Ce **volontarisme** affirmé se retrouve dans les autres comportements des « pratiquants réguliers » : mettre régulièrement de côté les produits toxiques va en effet de pair avec des habitudes de tris bien plus courantes qu'en moyenne, quelque soit le type de produits concerné (piles, verre, plastique, vieux papiers, ...). En fait, ce comportement traduit **une plus grande attention aux questions environnementales** : les pratiquants réguliers du tri sélectif des produits toxiques sont encore plus « sensibles » qu'en moyenne à ces sujets (40 % de « très sensibles ») ; ce sont aussi des consommateurs habituels de produits verts, et ils sont davantage prêts à des sacrifices personnels pour la défense ou la sauvegarde de l'environnement (Tableau 17).

Tableau 17
Quelques opinions et attitudes sur-représentées chez les individus qui mettent régulièrement de côté les produits toxiques pour les déposer dans des déchetteries.

	Trieurs réguliers de produits toxiques	Ensemble de la population	Ecart à la moyenne
• A, dans les 12 derniers mois, régulièrement mis de côté les piles pour le recyclage*	71	46	+ 25
• A, dans les 12 derniers mois, régulièrement mis de côté les vieux papiers pour le recyclage*	78	59	+ 19
• A, dans les 12 derniers mois, régulièrement mis de côté le plastique pour le recyclage*	67	50	+ 17
• A, dans les 12 derniers mois, régulièrement mis de côté le verre usagé pour le recyclage*	85	69	+ 16
• A, dans les 12 derniers mois, acheté des produits verts non-alimentaires*	54	41	+ 13
• Est prêt à accepter un niveau de vie plus faible, pour la protection de l'environnement *	32	25	+ 7
• Se déclare « très sensible » aux problèmes environnementaux	40	34	+ 6

(en %)

Source : CREDOC – IFEN, Enquête sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français », Début 2001.

* Questions introduites à la demande de l'ADEME ou de l'EDF

Exemple de lecture : 71 % des individus déposant régulièrement des produits toxiques dans une déchetterie mettent régulièrement de côté les piles pour le recyclage, soit 25 points de plus qu'en moyenne.

➤ *Une sensible diffusion de cette pratique dans tout le corps social*

En tout état de cause, en cinq ans, malgré les contraintes liées à ce type de tri (possession d'un véhicule, faire des travaux chez soi), le pourcentage d'individus pratiquant le dépôt des produits toxiques a progressé de 11 points, surtout sous l'effet d'un accroissement **des pratiques régulières** (+ 9 points, cf. tableau 15 ci-dessus).

Ce mouvement à la hausse a été **général** : il a affecté **tous les groupes socio-démographiques, et encore plus ceux qui étaient un peu « en retard » en 1996** (Tableau 18). Une seule exception : le taux ne s'est pas accru chez les étudiants. Quelques évolutions particulières méritent cependant d'être mises en avant :

- Dans les groupes en retard en 1996, ce sont surtout les **pratiques régulières** qui ont augmenté ; mais les pratiques occasionnelles se sont également accrues, sauf chez les jeunes : au total, 19 points ont été gagnés chez les ouvriers et 14 chez les Franciliens.
- Dans les groupes déjà en avance sur ce type de tri, la croissance s'est poursuivie, notamment chez les travailleurs indépendants (+ 27 points en cinq ans). Mais là, c'est surtout **l'intensité** des pratiques qui s'est affirmée : léger recul du tri occasionnel, au profit des pratiques de plus en plus régulières.

Tableau 18
L'apport de produits toxiques dans une déchetterie : évolution dans quelques groupes socio-démographiques entre 1996 et 2001

	Evolution 1996-2001 du pourcentage de...		Total
	Pratiquants réguliers	Pratiquants occasionnels	
Groupes effectuant ce type de tri moins qu'en moyenne en 1996			
• Ouvrier	+ 13	+ 6	+ 19
• Habite à Paris ou dans l'agglomération parisienne	+ 9	+ 5	+ 14
• A de 60 à 69 ans	+ 14	+ 2	+ 16
• Retraité	+ 11	+ 1	+ 12
• A moins de 25 ans	+ 8	- 1	+ 7
• Etudiant	=	=	=
Groupes effectuant ce type de tri plus qu'en moyenne en 1996			
• Indépendant	+ 25	+ 2	+ 27
• Titulaire de revenus supérieurs à 20 000 F/mois.....	+ 12	=	+ 12
• Diplômé de l'enseignement supérieur	+ 7	- 3	+ 4
• Cadre	+ 12	- 11	+ 1
Ensemble de la population	+ 9	+ 3	+ 12

Source : CREDOC - IFEN, Enquêtes sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français ».

Exemple de lecture : entre 1996 et 2001, le pourcentage d'indépendants ayant pratiqué régulièrement ce type de tri s'est accru de 25 points, contre + 9 en moyenne dans la période.

II. La consommation de produits de l'agriculture biologique s'accroît sensiblement cette année

Une petite moitié de la population (**45 % exactement**) déclare avoir acheté, dans les douze derniers mois, des denrées issues de l'agriculture biologique. Même si la consommation de ces produits est toujours plus occasionnelle que régulière, cela traduit **un net essor de ce type de comportement d'achat** : le pourcentage de consommateurs, après avoir assez longtemps stagné², **gagne cette année 8 points** (Tableau 19).

Ce développement a été un peu plus marqué cette année chez les consommateurs réguliers (+ 4 points) que chez les occasionnels (+ 3 points).

Tableau 19

Au cours des 12 derniers mois, avez-vous, vous-même, régulièrement, rarement ou jamais acheté des produits de l'agriculture biologique ?

								<i>(en %)</i>	
	Début 1995	Début 1996	Début 1997	Début 1998	Début 1999	Début 2000	Début 2001	Evolution 2000-2001	
• Régulièrement.....	9,7	10,3	12,4	12,8	11,7	12,2	16,5	+4,3	
• Rarement.....	21,1	19,0	27,8	26,6	23,6	25,1	28,4	+3,3	
• Jamais.....	69,2	70,7	59,8	60,6	64,2	62,3	54,7	- 7,6	
Total (y.c. ne sait pas) ..	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0		

Source : CREDOC - IFEN, Enquêtes sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français ».

➤ Une forte évolution annuelle

Cette progression des achats de produits bios est certainement la résultante de **la crise de confiance** éprouvée par les consommateurs à l'égard de certains produits alimentaires. Crise de confiance qui a été exacerbée, cette année, par la « crise de la vache folle ».

En tout état de cause, il y a bien **un lien – mais peut-être moins important qu'on aurait pu le penser – entre consommation de produits biologiques et craintes alimentaires** : parmi les individus inquiets des risques liés à la consommation de produits alimentaires, 48 % ont acheté, dans les douze derniers mois, des produits biologiques, contre 40 % chez les non-inquiets (Tableau 20).

² Rappelons que le taux enregistré ici ne mesure pas la fréquence d'achat de ces produits, mais la survenance d'un tel achat **au moins une fois dans l'année**. Il ne permet donc pas de suivre l'évolution des quantités achetées, mais seulement celle des consommateurs intéressés.

Tableau 20
Fréquence de consommation de produits de l'agriculture biologique et craintes vis-à-vis
des produits alimentaires
 (Début 2001)

(en %)

<i>Fréquence de consommation des produits bios :</i>	Ensemble de la population	Dont :	
		est inquiet des risques liés à la consommation de produits alimentaires	n'est pas inquiet des risques liés à la consommation de produits alimentaires
• Régulièrement	17	18	14
• Rarement	28	30	26
• Jamais	55	52	59
Total (y.c. ne sait pas).....	100	100	100

Source : CREDOC - IFEN, Enquête sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français », Début 2001.

Lecture : alors qu'en moyenne, 45 % de la population a acheté, dans les douze derniers mois, régulièrement ou rarement des produits bios, c'est le cas de 40 % des individus non inquiets des risques liés à la consommation de produits alimentaires.

Ceci étant, l'intérêt pour les produits issus de l'agriculture biologique a crû, cette année, **dans tous les groupes socio-démographiques à une seule exception près** (Tableau 21) : les individus de plus de 70 ans (+ 2 points de consommateurs réguliers, mais - 7 points de consommateurs occasionnels).

En fait, les progressions les plus importantes ont surtout concerné **les travailleurs indépendants** (+ 17 points, contre + 8 en moyenne), **les cadres** (+ 12 points), **les hommes** (+ 13 points), **les Franciliens** (+ 13 points), **les 40-59 ans** (+ 13), mais aussi **les ouvriers** (+ 12).

A vrai dire, cette progression a affecté fortement tout le corps social, sauf les très jeunes (+ 2 points seulement) ou les plus âgés (- 5 points).

Tableau 21
Le pourcentage de consommateurs de produits biologiques a crû en un an
dans tous les groupes socio-démographiques, sauf les gens les plus âgés

(en points de %)

	Evolution 2000-2001 du pourcentage de consommateurs :		Total
	réguliers	occasionnels	
Sexe			
• Homme.....	+ 5	+ 8	+ 13
• Femme.....	+ 3	-	+ 3
Age			
• Moins de 25 ans.....	+ 2	-	+ 2
• 25-39 ans.....	+ 6	+ 3	+ 9
• 40-59 ans.....	+ 6	+ 7	+ 13
• 60-69 ans.....	+ 1	+ 9	+ 10
• 70 ans et plus.....	+ 2	- 7	- 5
Revenus mensuels du foyer			
• Moins de 6 000 Francs.....	+ 3	+ 5	+ 8
• De 6 000 à 10 000 Francs.....	+ 7	-	+ 7
• De 10 000 à 15 000 Francs.....	+ 3	+ 6	+ 9
• De 15 000 à 20 000 Francs.....	+ 4	+ 6	+ 10
• 20 000 Francs et plus.....	+ 4	+ 8	+ 12
Diplôme			
• Aucun diplôme (ou Cep).....	+ 5	-	+ 5
• Bepc, technique (inf. au bac).....	+ 1	+ 5	+ 6
• Bac, niveau bac.....	+ 7	+ 3	+ 10
• Diplôme du supérieur.....	+ 6	+ 3	+ 9
Ensemble de la population.....	+ 4	+ 3	+ 8

Source : CREDOC - IFEN, Enquêtes sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français ».

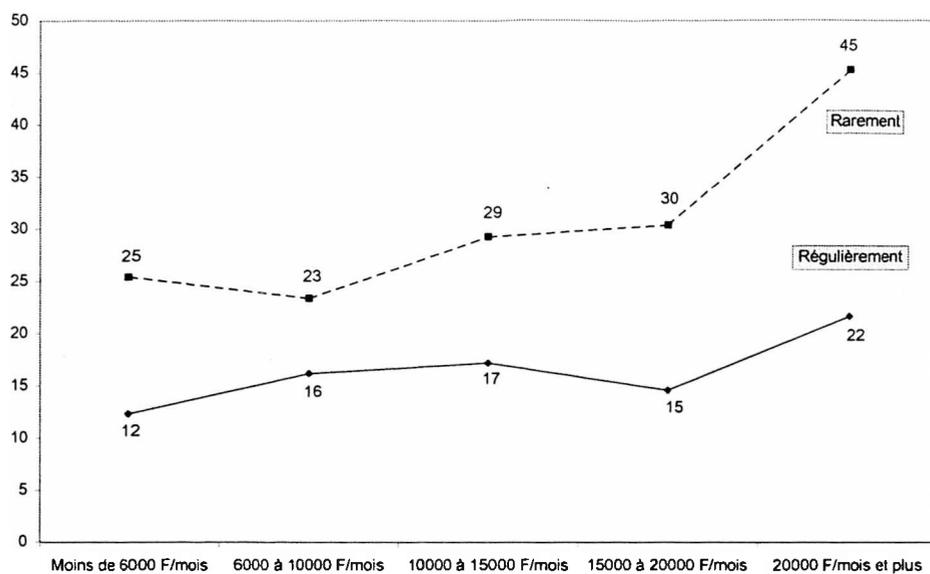
➤ **Les produits bios attirent davantage les diplômés et les hauts revenus**

Cette « forte diffusion » de la consommation de produits biologiques n'a cependant pas effacé les différences catégorielles qui existent sur le sujet : **ces produits attirent davantage les catégories aisées et les diplômés³.**

Ainsi, plus les revenus sont élevés, plus on a de chances d'avoir acheté au moins une fois des produits bios : 37 % des individus disposant de revenus inférieurs à 6 000 Francs en ont acheté l'an dernier, contre 67 % des titulaires de hauts revenus (Graphique 7).

³ Rappelons que nous ne mesurons ici, ni les quantités achetées, ni les fréquences d'achat, mais le fait d'avoir acheté **au moins une fois** un tel produit dans les 12 derniers mois.

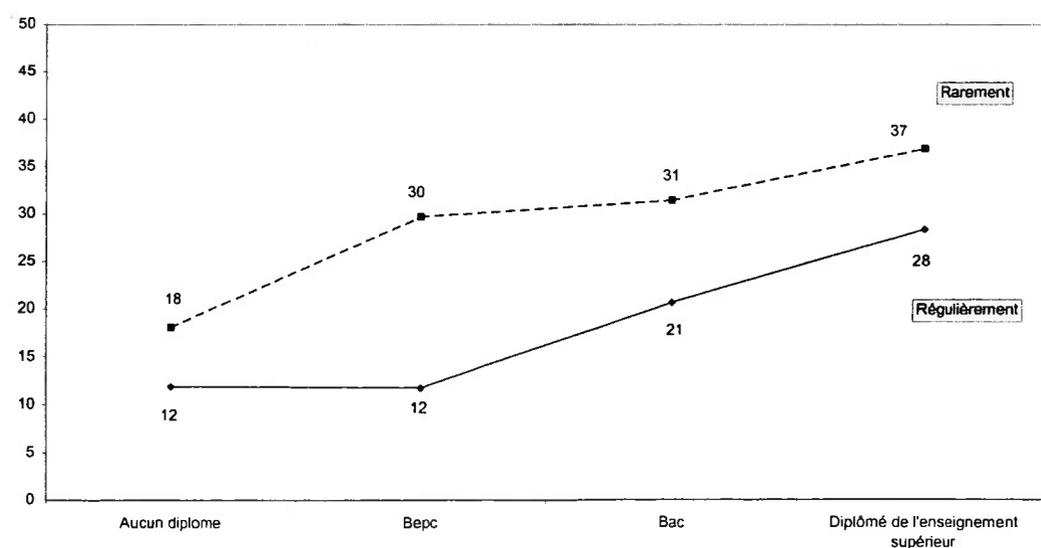
Graphique 7
L'assiduité à l'achat de produits issus de l'agriculture biologique, selon le revenu
 (en %)



Source : CREDOC – IFEN, Enquête sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français », Début 2001.

D'autre part, le nombre de consommateurs s'accroît aussi en fonction du niveau de formation (Graphique 8) : 65 % des diplômés de l'enseignement supérieur ont acheté de tels produits l'an dernier, contre 30 % des non-diplômés, c'est-à-dire **deux fois plus**.

Graphique 8
L'assiduité à l'achat de produits issus de l'agriculture biologique, selon le niveau de diplôme



Source : CREDOC – IFEN, Enquête sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français », Début 2001.

En vérité, ces produits sont en général plus coûteux à l'achat. D'autre part, c'est, on l'a vu, dans les groupes les plus favorisés que l'on est le plus sensible aux questions environnementales⁴. De fait, **les cadres** (supérieurs ou moyens) sont de plus gros consommateurs de ces produits, qu'il s'agisse de consommation régulière ou occasionnelle (Tableau 22).

Le nombre d'acheteurs de produits bios est aussi plus élevé qu'en moyenne chez **les habitants de la région parisienne** : 54 %, contre 45 % dans l'ensemble de la population.

On fera, enfin, trois remarques supplémentaires :

- * Alors que les **indépendants** se caractérisaient jusque-là par une sous-consommation de ce type de produits, sous l'effet de la croissance intervenue cette année, ils figurent maintenant parmi les plus gros acheteurs **réguliers** (25 %, contre 17 % en moyenne).
- * L'attrait pour ces produits était, jusqu'en 2000, une caractéristique plutôt féminine. Ce n'est plus le cas : les hommes ont rattrapé leur retard (Tableau 22).
- * **Les ouvriers, par contre, et les non-diplômés figurent parmi les plus petits consommateurs.** C'est aussi chez les jeunes et les gens âgés qu'on recourt le moins à ce type de produits (Tableau 22)

⁴ Mais ce n'est pas dans ces groupes qu'on est le plus inquiet des risques liés à la consommation de produits alimentaires. En sont « beaucoup » inquiets : 36 % des non-diplômés, contre 26 % des diplômés du supérieur. Cette inquiétude vis-à-vis des risques alimentaires est également élevée chez les bas revenus, les femmes au foyer et les Franciliens.

Tableau 22
Le pourcentage d'individus ayant acheté au cours des 12 derniers mois des produits issus de l'agriculture biologique, selon quelques caractéristiques socio-démographiques

(en %)

	Régulièrement	Rarement	Jamais	Total (y compris ne sait pas)
Sexe				
• Homme.....	16	29	54	100
• Femme.....	17	28	55	100
Age				
• Moins de 25 ans.....	10	23	66	100
• 25-39 ans.....	18	30	52	100
• 40-59 ans.....	19	33	48	100
• 60-69 ans.....	17	28	55	100
• 70 ans et plus.....	13	20	67	100
Diplôme				
• Aucun diplôme (ou Cep).....	12	18	69	100
• Bepc, technique (inf. au bac).....	12	30	58	100
• Bac, niveau bac.....	21	31	48	100
• Diplôme du supérieur.....	28	37	34	100
Profession exercée				
• Indépendant (1).....	25	26	50	100
• Cadre supérieur.....	38	33	27	100
• Profession intermédiaire.....	21	43	36	100
• Employé.....	13	29	57	100
• Ouvrier.....	9	26	65	100
• Reste au foyer.....	17	26	57	100
• Retraité.....	15	24	61	100
• Autre inactif (étudiant).....	13	23	62	100
Revenu mensuel du foyer				
• Moins de 6 000 Francs.....	12	25	62	100
• De 6 000 à 10 000 Francs.....	16	23	60	100
• De 10 000 à 15 000 Francs.....	17	29	53	100
• De 15 000 à 20 000 Francs.....	15	30	54	100
• 20 000 Francs et plus.....	22	45	33	100
Taille de l'agglomération				
• Moins de 2 000 habitants.....	18	26	56	100
• 2 000 à 20 000 habitants.....	16	25	58	100
• 20 000 à 100 000 habitants.....	16	29	54	100
• 100 000 habitants et plus.....	13	29	57	100
• Paris et agglomération parisienne.....	21	33	46	100
Ensemble.....	17	28	55	100

Source : CREDOC – IFEN, Enquête sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français », Début 2001.

Exemple de lecture : 28 % des diplômés de l'enseignement supérieur ont acheté régulièrement, l'an dernier, des produits issus de l'agriculture biologique, contre 17 % de la population en moyenne.

(1) Exploitant agricole, commerçant, artisan, chef d'entreprise hors profession libérale.

Bien entendu, on retrouve, chez les acheteurs de produits bios, une sur-représentation d'opinions et d'attitudes traduisant une attention accrue à l'égard de la défense et de la protection de l'environnement. **Ce type de consommation traduit donc bien un choix délibéré d'individus voulant marquer, par des actes concrets, leur intérêt pour la préservation d'une certaine qualité de vie, soucieuse de la sauvegarde de l'environnement** (Tableau 23). Quatre éléments essentiels révèlent cet intérêt :

- * Les acheteurs de produits bios sont aussi des acheteurs de produits verts non-alimentaires.
- * Il s'agit d'individus « très sensibles » aux questions d'environnement : 52 % des acheteurs réguliers de ces produits affichent cette sensibilité « extrême », contre 34 % en moyenne dans l'ensemble de la population.
- * Ces consommateurs participent, dans des proportions nettement supérieures à la moyenne, aux opérations de tri ou de recyclage (piles, verre usagé, produits toxiques ...).
- * Enfin, ils se déclarent prêts à accepter de gros sacrifices pour la protection de l'environnement, tel qu'un ralentissement économique, voire une baisse de niveau de vie.

Tableau 23
Quelques opinions et attitudes sur-représentées chez les consommateurs réguliers de produits issus de
l'agriculture biologique
 (Début 2001)

	Acheteur régulier de produits bio	Ensemble de la population	Ecart à la moyenne
▪ A, dans les 6 derniers mois, acheté des « produits verts » non-alimentaires*.....	66	42	+ 24
▪ Est « très » sensible aux problèmes environnementaux	52	34	+ 18
▪ A, dans les 12 derniers mois, régulièrement mis de côté des piles pour le recyclage*	61	46	+ 15
▪ Est prêt à accepter un niveau de vie plus faible pour la protection de l'environnement *	38	25	+ 13
▪ Est prêt à accepter un ralentissement économique pour la protection de l'environnement *	59	46	+ 13
▪ A, dans les 12 derniers mois, régulièrement mis de côté le verre usagé pour le recyclage*.....	80	69	+ 11
▪ A, dans les 12 derniers mois, régulièrement déposé des produits toxiques dans une déchetterie	51	40	+ 11
▪ Est « beaucoup » inquiet des risques liés à la consommation de produits alimentaires	36	28	+ 8
▪ Est « moderniste » en matière de mœurs.....	26	18	+ 8
▪ A, dans les 12 derniers mois, régulièrement mis de côté les vieux papiers pour le recyclage*.....	67	59	+ 8

Source : CREDOC – IFEN, Enquête sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français », Début 2001.

* Questions introduites à la demande de l'ADEME ou de l'EDF

Exemple de lecture : 66 % des acheteurs réguliers de produits bio ont également, dans les 6 derniers mois, acheté des produits verts non-alimentaires, contre 42 % de la population en moyenne.

Chapitre 3

Les déplacements domicile/travail : les solutions individuelles dominant

On l'a vu, la réduction de la pollution atmosphérique est un domaine dans lequel nos concitoyens attendent beaucoup des décideurs publics. Parallèlement, ils n'ont pas vraiment le sentiment de pouvoir agir, à titre individuel, dans le domaine. Ceci n'est-il pas révélateur de leur attachement profond à l'automobile ou, plutôt, révélateur des difficultés qu'ils ont à s'en passer ?

On peut en prendre pour preuve le fait que pour se rendre sur leur lieu de travail, **une très large majorité d'actifs (66 % exactement) utilisent un véhicule personnel motorisé.**

Cette solution devance très nettement celle consistant à recourir à un ou plusieurs modes de transports en commun (16 %). Notons que 13 % des personnes interrogées se rendent à pied sur leur lieu de travail.

Incontestablement, ce sont les solutions individuelles qui dominant très largement.

Tableau 24
Quel moyen de transport utilisez-vous habituellement pour vous rendre sur votre lieu de travail ou d'études ?

– Champ : actifs et étudiants ou élèves, soit 46 % de la population –

	<i>(en %)</i>
• Un véhicule personnel motorisé (voiture, moto, scooter, ...)	66,0
• Un transport en commun	14,1
• Vous y allez à pied	12,7
• Un véhicule partagé (avec des voisins, des collègues, des amis, ...)	2,3
• Plusieurs transports en commun, avec des changements	1,9
• Le vélo	1,6
• C'est trop variable pour répondre	0,7
• Autre	0,6
• Ne sait pas	0,1
Total	100,0

Source : CREDOC - IFEN, Enquête sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français », début 2001.

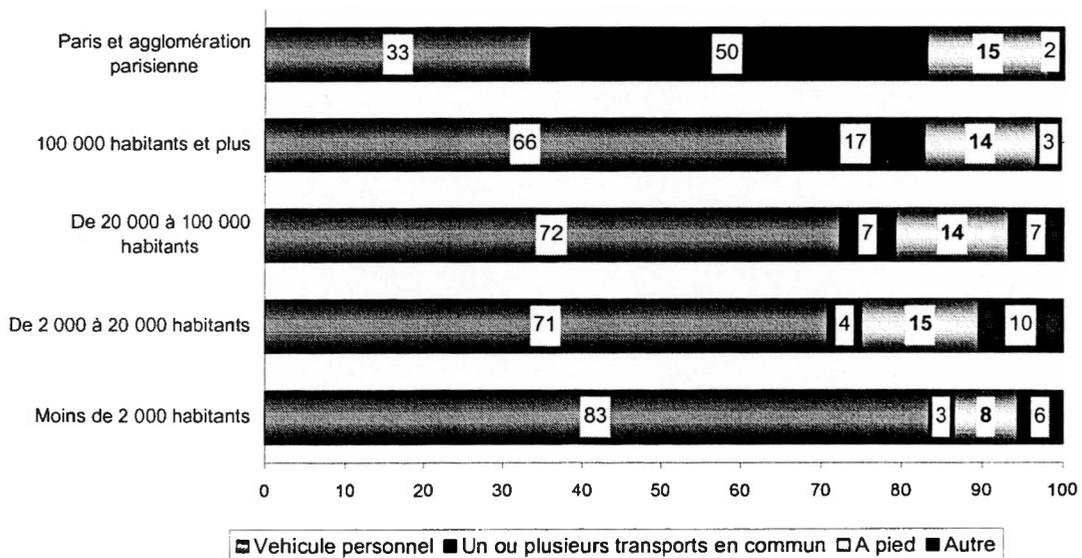
I. Une opposition Paris/province

En fait, les variations sont fortes en fonction de **la taille de l'agglomération** où l'on réside : **le réseau de transports en commun**, l'offre, en un mot, sont évidemment extrêmement très différents selon que l'on habite dans la région parisienne ou dans une commune rurale. De fait, 50 % des Franciliens concernés (actifs ou étudiants) utilisent les transports en commun pour rejoindre leur lieu d'activité, alors que ce n'est le cas que de 3 % des habitants de communes rurales (Graphique 9).

A contrario, 83 % des ruraux utilisent leur véhicule personnel, contre 33 % des habitants de l'agglomération parisienne.

Dans les grandes villes de province, le recours aux transports en commun concerne 17 % des enquêtés, soit deux à trois fois plus que dans les petites agglomérations ; mais c'est encore quasiment trois fois moins qu'à Paris.

Graphique 9
Le mode de transport habituellement utilisé pour se rendre sur le lieu de travail ou d'études
 – Champ : actifs, étudiants ou élèves, soit 46 % de la population –
 (en %)



Source : CREDOC - IFEN, Enquête sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français », début 2001.

Exemple de lecture : 50 % des Franciliens utilisent un ou plusieurs transports en commun pour se rendre sur leur lieu de travail ou d'études. Cette solution est utilisée par seulement 3 % individus résidant dans une commune de moins de 2000 habitants.

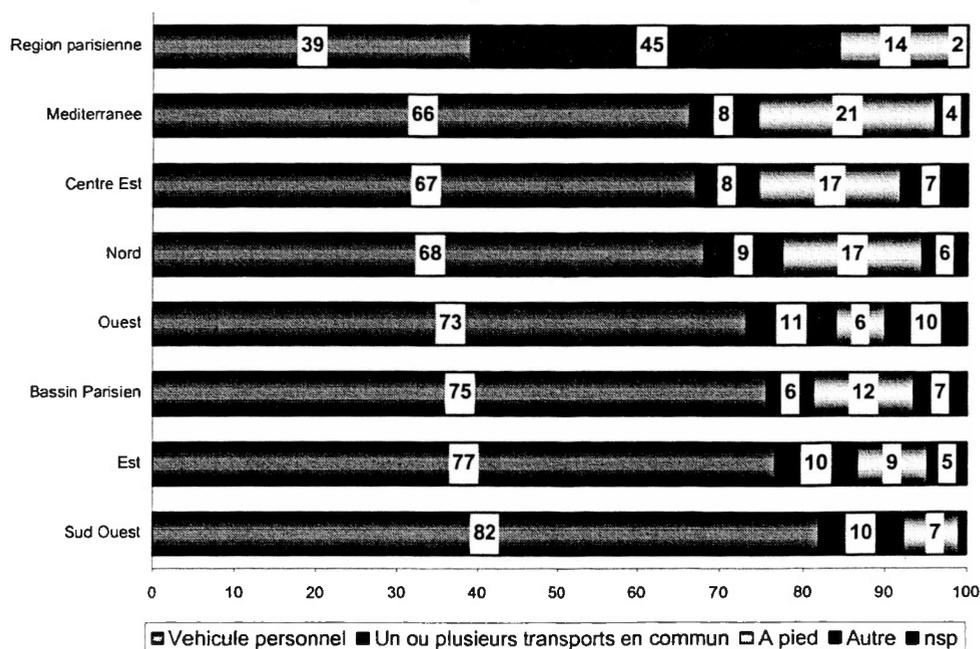
Les habitants de la région parisienne mis à part, les variations régionales sont, sur ces points, relativement limitées. Le Graphique 4 appelle cependant **trois remarques** :

- Tandis que c'est dans la Région Parisienne qu'on utilise le moins un **véhicule individuel**, dans les autres régions, les variations sont nettement moins fortes. En fait, c'est surtout le « Sud-Ouest » qui se détache : 82 % des actifs ou des étudiants y rejoignent leur lieu de travail (ou d'études) avec un véhicule personnel motorisé. Le taux est plus faible dans la région Méditerranée (66 %).
- **La marche à pied**, pour se rendre sur son lieu de travail, est davantage pratiquée dans la Région « Méditerranée » (21 %). Mais ce ne sont pas seulement le beau temps, le soleil, qui jouent ici puisqu'on constate que, d'une part, on a assez souvent recours à la marche à pied dans le Centre Est (17 %) ou le Nord (17 %) et que, d'autre part, on utilise peu ce mode dans le Sud-Ouest (7 %).
- Le Bassin Parisien est la région où les transports en commun sont les moins utilisés (6 %), ou celle où peut-être l'offre est la plus faible.

Graphique 10
Le mode de transport habituellement utilisé pour se rendre sur le lieu de travail ou d'études

– Champ : actifs, étudiants ou élèves, soit 46 % de la population –

(en %)



Source : CREDOC - IFEN, Enquête sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français », début 2001.

Exemple de lecture : 45 % des actifs ou étudiants de la Région Parisienne utilisent un ou plusieurs transports en commun pour se rendre sur leur lieu de travail. Cette solution est utilisée par seulement 6 % des habitants du Bassin Parisien

II. Quelques différences socio-démographiques

Excepté les étudiants, **dans toute la population sans exception, le recours au véhicule individuel pour se rendre sur son lieu de travail domine très largement** (Tableau 25).

Deux remarques principales doivent être formulées à ce propos :

- L'utilisation du **véhicule individuel** est nettement plus fréquent dans la population masculine (70 %), et en milieu de cycle de vie (72-73 %). Le recours à la voiture est aussi plus répandu chez les individus dont le revenu mensuel est supérieur à 10 000 Francs (entre 70 et 76 %). Il faut dire que l'utilisation quotidienne de la voiture représente un coût non négligeable. Mais les variations en fonction de la profession montre que le montant des revenus n'est pas le seul à jouer : les indépendants, les cadres moyens et les ouvriers semblent utiliser davantage leur véhicule personnel pour se rendre sur leur lieu de travail (76-74 %, cf. Tableau 25).

En vérité, l'échantillon traité ici est de taille trop faible pour pouvoir entrer dans des analyses très détaillées, mais on observe que **les variations régionales sont nettement supérieures aux variations liées aux revenus, à la profession ou au diplôme possédé** : dans l'Ile de France, on utilise systématiquement **moins** son véhicule pour se rendre à son travail, et ce quelque soit le niveau de diplôme, le sexe ou le montant des revenus (Tableau 26). C'est donc bien l'effet « offre locale en transports en commun » qui joue le plus.

- **Le recours aux transports en commun ou à la marche à pied** dépend, certes, de l'offre locale en transports collectifs, mais aussi **du fait de disposer ou pas d'une voiture**⁵. Ainsi, dès lors que l'on dispose d'un véhicule, on se rend à son travail, dans 78 % des cas, en voiture (contre 66 % en moyenne). Autrement dit, le recours aux transports en commun ou à la marche à pied sont **des solutions assez souvent choisies par défaut**. D'ailleurs, c'est quand on ne dispose pas de voiture qu'on utilise le plus – et de très loin – les autres modes (Tableau 25).

⁵ Encore faut-il noter que le fait de disposer d'une voiture dépend aussi de l'offre locale en transports collectifs : c'est dans l'agglomération parisienne qu'on dispose le moins d'une voiture (à 62 %) et dans les communes rurales qu'on en dispose le plus (à 96 %), cf. Tableau 27 ci-après. Ces chiffres ne portent que sur les actifs ou les étudiants.

Tableau 25
Le mode de transport habituellement utilisé pour se rendre sur son lieu de travail ou d'études

– Champ : actifs, étudiants ou élèves, soit 46 % de la population –

(en %)

	Véhicule personnel	Un ou plusieurs transports en commun	A pied	Total
Sexe				
• Homme	70	12	11	100
• Femme	62	20	14	100
Age				
• Moins de 25 ans	44	32	16	100
• 25 à 39 ans	73	12	11	100
• 40 à 59 ans	72	10	12	100
• 60 à 69 ans	ns	ns	ns	ns
Diplôme				
• Aucun diplôme (ou Cep)	55	14	17	100
• Bepc, technique (inf. au bac)	70	13	11	100
• Bac, niveau bac	66	19	12	100
• Diplôme du supérieur	64	20	14	100
Profession exercée				
• Indépendant (1)	76	-	21	100
• Cadre supérieur	64	23	11	100
• Profession intermédiaire	74	13	11	100
• Employé	64	15	18	100
• Ouvrier	76	8	5	100
• Autre inactif (étudiant)	32	42	19	100
Revenu mensuel du foyer				
• Moins de 6 000 Francs	44	24	22	100
• De 6 000 à 10 000 Francs	63	17	16	100
• De 10 000 à 15 000 Francs	76	12	8	100
• De 15 000 à 20 000 Francs	74	12	8	100
• 20 000 Francs et plus	70	16	11	100
Dispose d'une voiture				
• Oui	78	9	10	100
• Non	9	52	27	100
Ensemble de la population concernée	66	16	13	100

Source : CREDOC – IFEN, Enquête sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français », Début 2001.

Exemple de lecture : 76 % des indépendants se rendent sur leur lieu de travail en véhicule personnel, contre 66 % de l'ensemble des actifs et étudiants en moyenne.

(1) Exploitant agricole, commerçant, artisan, chef d'entreprise hors profession libérale.

Ns : non significatif.

Tableau 26
Le pourcentage d'individus utilisant un véhicule personnel pour se rendre
sur leur lieu de travail ou d'études

– Champ : actifs, étudiants ou élèves, soit 46 % de la population –

	Réside à Paris- Région Parisienne	Réside dans les autres régions	Ensemble de la population
<i>(en %)</i>			
Diplôme			
• Aucun diplôme (ou Cep).....	36	60	55
• Bepc, technique (inf. au bac).....	48	74	70
• Bac et supérieur.....	34	74	65
Revenu mensuel du foyer			
• Moins de 8 000 F/mois.....	26	61	55
• De 8 000 à 15 000 F/mois.....	42	77	71
• 15 000 Francs et plus/mois.....	47	80	72
Profession exercée			
• Indépendant, cadre (sup. et moyen).....	38	82	72
• Employé, ouvrier.....	45	76	70
Sexe			
• Homme.....	43	77	70
• Femme.....	35	68	62
Dispose d'une voiture ?			
• Oui.....	57	81	78
• Non.....	3	13	9

Source : CREDOC – IFEN, Enquête sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français », Début 2001.

Exemple de lecture : 36 % des non-diplômés actifs, résidant à Paris – agglomération parisienne, se rendent sur leur lieu de travail avec un véhicule personnel, contre 60 % dans les autres régions.

Comme deux critères sont ici **fondamentaux** (le taux de possession d'une voiture, le fait d'habiter dans l'agglomération parisienne), on comprend que les variations socio-démographiques apparaissant au Tableau 25 soient, en vérité, directement dépendantes de ces deux critères. Le Tableau 27 permet de le confirmer. Quelques exemples :

- Seulement 32 % des étudiants utilisent leur véhicule personnel pour gagner leur lieu d'études. En fait, c'est le groupe où le taux de possession d'une voiture est le plus faible (56 %, Tableau 27). De plus, 15 % des étudiants résident dans l'agglomération parisienne et 43 % dans de grosses agglomérations provinciales (soit 58 %, contre 46 % en moyenne). Ils utilisent donc moins la voiture, à la fois parce qu'ils sont plus nombreux à ne pas en avoir et qu'ils vivent plus fréquemment dans des zones mieux desservies en transports collectifs.
- Les cadres supérieurs utilisent relativement peu un véhicule personnel pour se rendre sur leur lieu de travail (64 %, contre 66 % en moyenne). Or, précisément, 32 % habitent dans l'agglomération parisienne (contre 17 % en moyenne).
- A l'inverse, les ouvriers ont un recours élevé à un véhicule personnel (76 %, contre 66 %). En fait, 86 % disposent d'une voiture (soit autant que les cadres supérieurs) et rares sont ceux qui résident dans l'agglomération parisienne (10 % seulement).

Tableau 27
Le pourcentage de possesseurs d'une voiture et d'habitants de l'agglomération parisienne, dans les différents groupes socio-démographiques concernés

– Champ : actifs ou étudiants, soit 46 % de la population –

	%	<i>(en %)</i>
	% de possesseurs d'une voiture	% d'habitants de l'agglomération parisienne
Age		
• Moins de 25 ans	64	18
• 25 à 39 ans	88	17
• 40 à 59 ans	90	18
Diplôme		
• Aucun diplôme (ou Cep).....	72	18
• Bepc, technique (inf. au bac)	86	14
• Bac, niveau bac	84	15
• Diplôme du supérieur.....	84	24
Profession exercée		
• Indépendant (1).....	95	6
• Cadre supérieur	86	32
• Profession intermédiaire	91	18
• Employé.....	84	22
• Ouvrier.....	86	10
• Autre inactif (étudiant).....	56	15
Revenu mensuel du foyer		
• Moins de 6 000 Francs.....	57	16
• De 6 000 à 10 000 Francs.....	80	18
• De 10 000 à 15 000 Francs.....	89	13
• De 15 000 à 20 000 Francs.....	88	20
• 20 000 Francs et plus.....	95	20
Taille de l'agglomération de résidence		
• Moins de 2 000 habitants	96	-
• 2 000 à 20 000 habitants.....	88	-
• 20 000 à 100 000 habitants.....	86	-
• 100 000 habitants et plus	81	-
• Paris et agglomération parisienne.....	62	100
Ensemble de personnes concernées (actifs et étudiants)	83	17

Source : CREDOC – IFEN, Enquête sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français », Début 2001.

Il reste à noter que la marche à pied est davantage pratiquée, pour se rendre à son travail, chez les bas revenus et chez les indépendants (Tableau 25). Les premiers sont effectivement moins nombreux à disposer d'une voiture, et le coût des transports en commun peut aussi jouer. Quant aux travailleurs indépendants, soit ils utilisent leur voiture, soit ils vont au travail « à pied » (une bonne partie d'entre eux travaillent même à domicile) : ils n'utilisent quasiment jamais les transports en commun pour se rendre sur leur lieu de travail.

En tout état de cause, que ce soit par contrainte (faiblesse de l'offre disponible en transports collectifs) ou par choix (volonté de ne pas se séparer de sa voiture), les actifs ou étudiants qui se rendent sur leur lieu de travail en voiture personnelle n'aiment guère l'abandonner : dans les 12 derniers mois, **75 %** n'ont **jamais** délibérément utilisé les transports en commun au lieu de leur voiture, dans le but de préserver l'environnement (contre 68 % chez l'ensemble des actifs et étudiants disposant d'une voiture). 80 % se disent pourtant prêts à ne pas utiliser leur véhicule certains jours de pics de pollution en ville⁶.

⁶ Questions posées par ailleurs dans la même enquête, à la demande de l'ADEME.

Chapitre 4

La consommation d'eau du robinet

I. La baisse de la consommation d'eau se poursuit

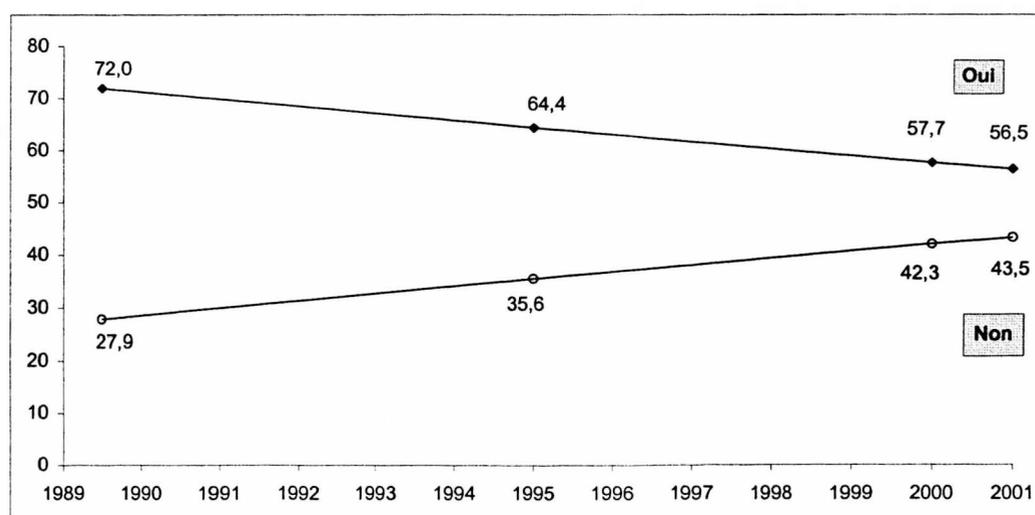
L'an dernier, une série d'investigations détaillées avait été réalisée, pour le compte de l'IFEN et des Agences de l'Eau, sur la perception qu'avaient les Français de la qualité de l'eau des rivières et des lacs, mais aussi sur la consommation d'eau du robinet⁷.

La baisse de consommation constatée entre 1989 et 2000 nous a incités à reprendre, cette année, deux des questions déjà posées dans la vague de l'an dernier.

La première, concernant la consommation habituelle de l'eau du robinet à domicile, confirme **la tendance à la baisse** mise en évidence depuis plusieurs années : 57 % de la population déclarent boire habituellement l'eau recueillie à leur robinet. Le taux était de 58 % l'an dernier, de 64 % en 1995 et de 72 % à la mi 1989. **Quinze points de diminution en douze ans !** La baisse de cette année (1,2 points) est faible, mais elle prolonge, **au même rythme**, le recul déjà enregistré depuis 1989 (Graphique 11).

Graphique 11
Chez vous, habituellement, buvez-vous l'eau du robinet ?

(en %)



Source : CREDOC – IFEN, Enquêtes sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français ».

⁷ Cf. « La perception de la qualité de l'eau et la sensibilité de la population à l'environnement », CRÉDOC, septembre 2000.

En fait, si la diminution de la consommation d'eau courante se maintient à ce rythme, on peut calculer, par interpolation, que **d'ici cinq ans** (soit en 2006), **un peu plus d'un Français sur deux n'en consommera plus** (voir Annexe II).

1.1 - Quelques variations socio-démographiques

On sait (*cf.* rapport de l'an dernier, déjà cité) que la consommation d'eau du robinet est davantage influencée par les critères **régionaux** que par les caractéristiques socio-démographiques. Néanmoins, l'âge est un critère très discriminant et il se cumule avec l'effet propre du sexe.

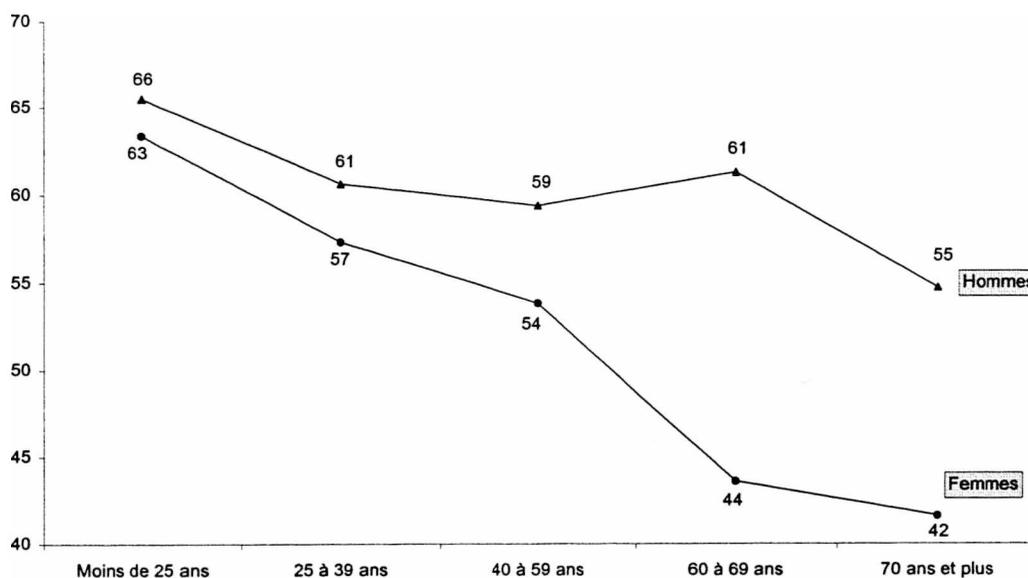
Ainsi, les jeunes consomment plus fréquemment l'eau du robinet : alors qu'une majorité assez nette des moins de 25 ans (64 %) boivent habituellement l'eau courante, c'est le cas de seulement 47 % des plus de 70 ans. D'autre part, les hommes boivent davantage l'eau du robinet que les femmes (Tableau 28).

Mais les effets conjoints de l'âge et du sexe créent des différences encore plus sensibles (Graphique 12). Deux tendances principales se dégagent :

- L'effet de l'âge joue aussi bien chez les hommes que chez les femmes : **plus on avance en âge, moins on consomme l'eau du robinet.**
- **A âge égal, les femmes consomment toujours moins cette eau que les hommes.** Ces différences sexuelles se creusent d'ailleurs avec l'âge : avant 25 ans, l'écart entre le pourcentage de consommateurs masculins ou féminins est faible (3 points) ; il atteint 13 points après 70 ans.

On peut donc opposer deux groupes extrêmes : 66 % des hommes de moins de 25 ans consomment l'eau du robinet, contre seulement 42 % des femmes de plus de 70 ans. Chez les femmes, **le seuil des 60 ans** se traduit par un recul sensible de la consommation.

Graphique 12
Le pourcentage de consommateurs de l'eau du robinet, selon le sexe et l'âge
(en %)



Source : CREDOC – IFEN, Enquête sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français », début 2001.

Deux autres constats peuvent être formulés par ailleurs (Tableau 28) :

- * 72 % des **indépendants** consomment habituellement l'eau du robinet. C'est dans ce groupe que la consommation habituelle de l'eau courante est donc la plus répandue. Ce n'était pas le cas l'an dernier, mais ça l'était en 1995 (*cf. ci-après*). On est donc revenu à la situation antérieure.
- * On consomme un peu plus l'eau du robinet dans les **familles de grande taille** (61 % chez les personnes ayant à charge au moins trois enfants). Mais cette singularité tend de plus en plus à s'estomper.

En fait, les différences socio-démographiques sont assez minces. Signalons néanmoins qu'à part l'effet d'âge déjà évoqué, on consomme un peu plus l'eau du robinet quand on est diplômé du supérieur (61 % de consommateurs, contre 54 % chez les non-diplômés).

Tableau 28
La consommation d'eau du robinet, selon quelques caractéristiques socio-démographiques
(en %)

	La boit habituellement	Ne la boit pas habituellement	Total
Sexe			
• Homme	60	40	100
• Femme	53	47	100
Age			
• Moins de 25 ans	64	36	100
• 25 à 39 ans	59	41	100
• 40 à 59 ans	57	43	100
• 60 à 69 ans	51	49	100
• 70 ans et plus	47	53	100
Diplôme			
• Aucun diplôme (ou Cep)	54	46	100
• Bepc, technique (inf. au bac)	56	44	100
• Bac, niveau bac	58	42	100
• Diplôme du supérieur	61	39	100
Profession exercée			
• Indépendant (1)	72	28	100
• Cadre supérieur	57	43	100
• Profession intermédiaire	55	45	100
• Employé	55	45	100
• Ouvrier	60	40	100
• Reste au foyer	51	49	100
• Retraité	51	49	100
• Autre inactif (étudiant)	66	34	100
Revenu mensuel du foyer			
• Moins de 6 000 Francs	58	42	100
• De 6 000 à 10 000 Francs	61	39	100
• De 10 000 à 15 000 Francs	61	39	100
• De 15 000 à 20 000 Francs	56	44	100
• 20 000 Francs et plus	56	44	100
A au moins 3 enfants à charge (moins de 16 ans)	61	39	100
Ensemble	57	43	100

Source : CREDOC – IFEN, Enquête sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français », Début 2001.

(1) Exploitant agricole, commerçant, artisan, chef d'entreprise hors profession libérale.

Exemple de lecture : 60 % des hommes consomment habituellement l'eau du robinet, contre 57 % en moyenne dans l'ensemble de la population.

1.2 - De très fortes différences régionales

En fait, les habitudes de consommation varient fortement **en fonction des régions** ; ce critère est d'ailleurs bien plus sélectif que la taille de l'agglomération de résidence (Tableau 29) : mise à part l'agglomération parisienne, où les consommateurs habituels d'eau du robinet sont maintenant minoritaires (48 %), les taux de consommation varient finalement relativement peu.

Tableau 29
La consommation d'eau du robinet, selon la taille d'agglomération de résidence

	La boit habituellement	Ne la boit pas habituellement	Total
• Moins de 2 000 habitants.....	60	40	100
• 2 000 à 20 000 habitants.....	53	47	100
• 20 000 à 100 000 habitants.....	57	43	100
• 100 000 habitants et plus.....	60	40	100
• Paris et agglomération parisienne.....	48	52	100
Ensemble	57	43	100

Source : CREDOC – IFEN, Enquête sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français », Début 2001.

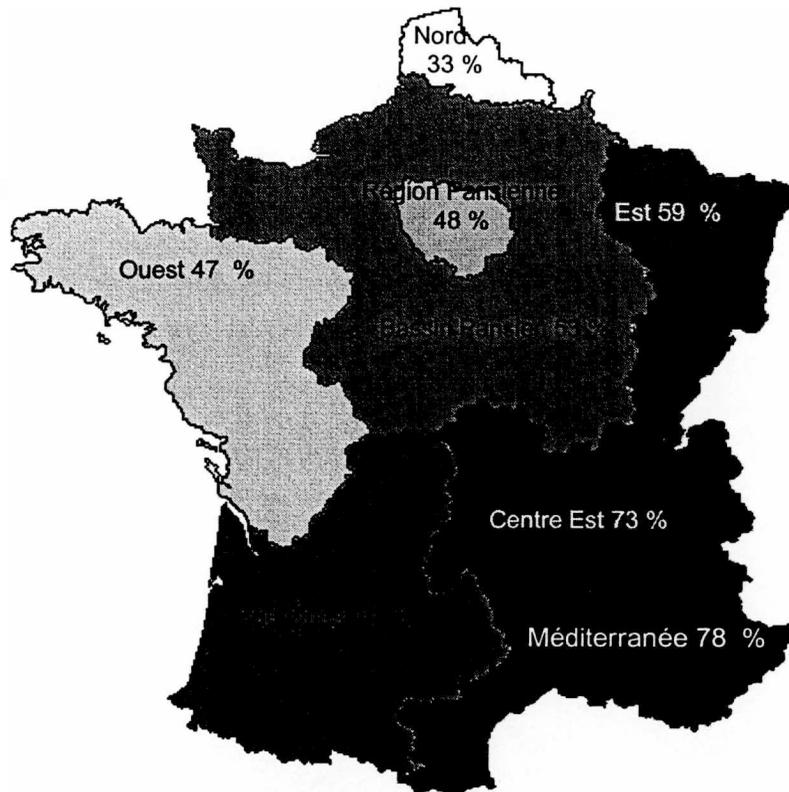
Exemple de lecture : 60 % des habitants de grosses agglomérations de province consomment habituellement l'eau du robinet, contre 57 % en moyenne dans l'ensemble de la population.

Par contre, les taux de consommation évoluent presque **du simple au triple** en fonction des zones géographiques d'habitat (Carte 1). On peut distinguer **trois grands groupes** :

- Les régions de **forte consommation** (taux de consommation supérieurs à 70 %) : Méditerranée (78 %), Centre-Est (73 %).
- Les régions de **consommation « moyenne »** (taux de consommation compris entre 53 % et 63 %) : Bassin Parisien (53 %), Est (59 %), Sud-Ouest (63 %).
- Les régions de **faible consommation** (moins de 50 %) : Nord (33 %), Ouest (47 %), Région Parisienne (48 %).

Carte 1
Les taux de consommation habituelle d'eau du robinet, selon la région de résidence

(en %)



Source : CREDOC – IFEN, Enquête sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français », Début 2001.

En tout état de cause, on note, au vu de cette carte, **qu'on consomme davantage l'eau du robinet au Sud de la France qu'au Nord.**

1.3 - Des évolutions annuelles contrastées

Comparé à l'an dernier, le taux de consommation de l'eau du robinet n'a reculé en moyenne que d'un point (Graphique 11 ci-dessus). Mais ce taux moyen masque de profondes variations :

- * D'un côté, le taux de consommation est « remonté » cette année principalement dans trois groupes (Tableau 30) : les habitants de la région Nord, ceux de l'Ouest et les travailleurs indépendants. Pour ces derniers, on est cependant revenu à la situation de 1995 ; pour les habitants de la région Ouest, la remontée de cette année ne rattrape qu'une partie de la baisse intervenue entre 1995 et 2000. Par contre, pour les habitants du Nord – les plus faibles consommateurs de l'eau du robinet –, on peut dire que par rapport à 1995, il y a eu une légère amélioration de la situation.

Tableau 30

Le pourcentage d'individus buvant habituellement l'eau du robinet : les groupes ayant connu des évolutions à la hausse entre 2000 et 2001

(en %)

	Début 1995	Début 2000	Début 2001	Evolution	
				2000 - 2001	1995 - 2001
• Habite le Nord	31	24	33	+ 9	+ 2
• Habite la région Ouest	57	41	47	+ 6	- 10
• Travailleur indépendant	72	57	72	+ 15	=
Pour comparaison : ensemble de la population	65	58	57	- 1	- 8

Source : CREDOC - IFEN, Enquêtes sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français »

- * D'un autre côté, la consommation a baissé très significativement dans des groupes où le recours à l'eau du robinet était, en 1995, assez élevé ou dans la moyenne : cela concerne surtout les habitants du Sud-Ouest et de la région parisienne, les familles nombreuses, les ouvriers et les femmes au foyer (Tableau 31).

Tableau 31
Le pourcentage d'individus buvant habituellement l'eau du robinet : les groupes ayant connu les plus fortes évolutions à la baisse entre 2000 et 2001

(en %)

	Début 1995	Début 2000	Début 2001	Evolution	
				2000 – 2001	1995 – 2001
• Habite la région Sud-Ouest	71	71	63	- 8	- 8
• Habite Paris ou l'agglomération parisienne	65	55	48	- 7	- 17
• Ouvrier.....	72	68	60	- 8	- 12
• Reste au foyer	60	60	51	- 9	- 9
• A au moins 3 enfants à charge.....	75	71	61	- 10	- 14
Pour comparaison : ensemble de la population	65	58	57	- 1	- 8

Source : CREDOC - IFEN, Enquêtes sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français »

A vrai dire, ce double mouvement n'a pas empêché que, **dans quasiment toutes les catégories socio-démographiques, la consommation d'eau du robinet a reculé depuis 1995**. Trois seules exceptions : le pourcentage de consommateurs a légèrement augmenté dans le Nord de la France (31 % en 1995, 33 % en 2001) et dans les communes moyennes de 20 000 à 100 000 habitants (56 % en 1995, 57 % en 2001). Il est resté stable chez les travailleurs indépendants.

Dans **tous** les autres groupes, le recul est manifeste. En fait, en caricaturant un peu, on peut dire que là où il y avait eu une forte baisse entre 1995 et 2000, la situation s'est stabilisée ; là où la baisse n'avait été que légère, le mouvement de recul s'est poursuivi.

Au total, les évolutions à la baisse mises en évidence l'an dernier se confirment : même si les groupes les plus concernés se singularisent un peu moins (la baisse s'est accélérée dans d'autres groupes), on observe que le recul a été plus fort, depuis 1995, chez **les Franciliens** (- 17 points), **dans l'Est de la France, dans les catégories aisées et moyennes** (cadres, employés, ouvriers), **chez les femmes de 25 à 39 ans et chez les chargés de familles nombreuses** (Tableau 32).

En fait, le constat est un peu le même ici que pour l'analyse régionale : **chez les « petits » consommateurs de l'an dernier, la consommation n'a que légèrement reculé ; chez les consommateurs « moyens » ou chez les gros consommateurs, le recul s'est poursuivi.**

Tableau 32
Le pourcentage d'individus buvant habituellement l'eau du robinet : les groupes ayant connu, entre 1995 et 2001, les plus fortes baisses⁸

(en %)

	Début 1995	Début 2000	Début 2001	Evolution 1995-2000
Zone d'habitat				
• Paris et agglomération parisienne	65	55	48	- 17
• Région Est	71	59	59	- 12
Profession				
• Profession intermédiaire.....	67	55	55	- 12
• Employé	67	56	55	- 12
• Ouvrier	72	68	60	- 12
• Cadre supérieur	68	62	57	- 11
Femme de 25 à 39 ans	70	55	57	- 13
A à charge au moins 3 enfants	75	71	61	- 14
Pour comparaison : ensemble de la population	64	58	57	- 7

Source : CREDOC - IFEN, Enquêtes sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français »

⁸ Voir en annexe le tableau complet (Tableau A3).

II. La principale cause de non-consommation : le mauvais goût

Nous avons également demandé aux non-consommateurs, comme nous l'avions déjà fait dans le passé à plusieurs reprises, de nous indiquer **la raison principale** qui motivait leur choix. Précisons qu'il ne s'agissait pas là d'une question « ouverte » : les modalités de réponses possibles étaient donc systématiquement fournies aux enquêtés (Tableau 33).

En fait, comme les années passées, ce n'est pas d'abord par crainte des maladies qu'une partie de la population ne boit pas l'eau du robinet : c'est surtout parce que **celle-ci leur paraît avoir mauvais goût** (37 % des réponses).

La seconde raison évoquée concerne **la trop forte teneur en calcaire** (21 %).

Il reste que 19 % des non-consommateurs craignent **la présence éventuelle de produits toxiques** et 13 %, **les maladies**⁹.

Tableau 33
Quelle est la principale raison pour laquelle vous ne buvez pas habituellement l'eau du robinet ?
 – Champ : personnes qui ne consomment pas habituellement l'eau du robinet, soit 43 % de la population –

<i>(en %)</i>	
<i>(Classement par ordre décroissant du cumul des réponses)</i>	Début 2001
• En raison de son mauvais goût	36,7
• Parce qu'elle est trop calcaire	21,3
• Par crainte de produits toxiques (plombs et autres pollutions industrielles)	18,8
• Par crainte des maladies.....	10,1
• En raison de sa couleur ou de son manque de limpidité	3,9
• Pour une autre raison*	8,9
<i>Dont : - craintes pour la santé</i>	3,0
<i>- par choix d'une eau minérale</i>	2,8
Total (y c. ne sait pas)	100,0

Source : CREDOC - IFEN, Enquête sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français », début 2001.

* Afin d'éviter que les réponses ne se concentrent « sur la préférence envers une eau minérale », depuis la vague du début 2000, cette possibilité n'était pas proposée aux enquêtés. En revanche, les propos de ceux considérant que c'est « pour une autre raison » qu'ils ne consomment pas l'eau du robinet étaient recueillis en clair. C'est la post-codification de ces réponses, fournie en annexe, qui a permis de déterminer les autres raisons évoquées.

⁹ 10 % craignent directement les maladies et 3 % sont des « autres réponses » évoquant indirectement les risques sanitaires (cf. Tableau 33).

➤ *Une montée des interrogations sur les risques sanitaires de l'eau du robinet*

A vrai dire, depuis l'an dernier, des évolutions importantes se sont produites : **la confiance dans les qualités sanitaires de l'eau du robinet a reculé, essentiellement par crainte de la présence de produits toxiques.**

En effet, la même question avait été également posée l'an dernier. De fait, sans revenir sur les évolutions antérieures (en 1989 et 1995, les modalités de réponses n'étaient pas strictement identiques)¹⁰, **deux observations principales** se dégagent des variations intervenues ces 12 derniers mois (Tableau 34) :

- **La non-consommation liée à la crainte de produits toxiques a gagné 9 points.**
- **Le mauvais goût n'est plus évoqué « que » par 37 % des gens concernés, contre 45 % l'an dernier.**

Certes, le mauvais goût et la teneur en calcaire constituent encore, à eux seuls, 58 % des raisons de non-consommation. Mais les non-buveurs d'eau du robinet mettent, maintenant en avant, à **32 %**, **les risques sanitaires** (produits toxiques, craintes des maladies). Ce taux n'était que de 23 % il y a un an.

¹⁰ Sur les problèmes posés par la comparaison des réponses de 1989 à 2000, voir le rapport de l'an dernier, déjà cité.

Tableau 34
Quelle est la principale raison pour laquelle vous ne buvez pas habituellement l'eau du robinet ?

- Champ : personnes qui ne consomment pas habituellement l'eau du robinet -

	Jun 1989	Début 1995	Début 2000***	Début 2001***	Evolution 2000-2001
• En raison de son mauvais goût.....	51,1	40,8	44,7	36,7	- 8,0
• Parce qu'elle est trop calcaire*.....	-	14,1	22,8	21,3	- 1,5
• Par crainte de produits toxiques (plombs et autres pollutions industrielles)	5,9	11,5	9,9	18,8	+ 8,9
• Par crainte des maladies ou des risques sanitaires	6,6	7,9	12,7	13,1	+0,4
• Par choix d'une eau minérale (ou d'une eau de source)**	27,7	18,9	3,3	2,7	- 0,5
• En raison de sa couleur ou de son manque de limpidité.....	2,7	2,6	2,0	3,9	+ 1,9
• Pour une autre raison.....	6,0	4,2	4,6	3,1	- 1,5
Total (y c ne sait pas).....	100,0	100,0	100,0	100,0	

Source : CREDOC – IFEN, Enquêtes sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français ».

* En 1989, cet item n'était pas proposé.

** En 1995, cet item était proposé directement aux enquêtés qui ne buvaient pas habituellement l'eau du robinet. En 1989, cet item était complété de la mention « par choix d'une eau minérale, pour ses produits bienfaisantes ». En 2000 et 2001, afin d'éviter une concentration des réponses sur cette possibilité, « la préférence pour l'eau minérale » n'était pas proposée aux personnes interrogées. Cette modalité a été obtenue après coup, par une post-codification des réponses « autres »

*** En 2000 et 2001, les réponses « autres » ont été reclassées quand c'était possible.

La progression des inquiétudes sanitaires a été générale¹¹ : la peur des maladies, et surtout celle des produits toxiques, s'est en effet développée dans **tous** les groupes socio-démographiques, sauf chez les diplômés de l'enseignement supérieur et les cadres moyens. Mais, chez ces derniers, le taux était déjà très élevé ; il n'a donc pas progressé (Tableau 35).

En fait, **la peur des produits toxiques** s'est surtout accrue cette année chez les bas revenus, les peu diplômés, les ouvriers et les gens âgés (de + 11 à + 20 points, cf. Tableau 35) ; en vérité, cette progression est surtout intervenue dans les groupes qui y étaient assez peu sensibles jusqu'à lors. Mais le plus frappant est que la montée des craintes relatives aux risques sanitaires s'est produit **dans toutes les régions sans exception**, y compris dans celles où le nombre de consommateurs de l'eau du robinet s'est accru (la région Nord par exemple). Et elle a affecté aussi bien des groupes de « petits buveurs » d'eau du robinet que des groupes de « gros buveurs ».

¹¹ Rappelons que cette question n'a été posée qu'aux non-buveurs d'eau du robinet.

Tableau 35
La montée des inquiétudes relatives aux risques sanitaires de l'eau du robinet*

- Champ : personnes qui ne consomment pas habituellement l'eau du robinet -

(en %)

	Début 2000	Début 2001	Evolution 2000-2001
Age			
• Moins de 25 ans	18	22	+ 4
• 25 à 39 ans	24	34	+ 10
• 40 à 59 ans	22	31	+ 9
• 60 à 69 ans	24	30	+ 6
• 70 ans et plus	23	40	+ 17
Sexe			
• Homme	20	29	+ 9
• Femme	24	34	+ 10
Diplôme			
• Aucun diplôme (ou Cep).....	20	31	+ 11
• Bepc, technique (inf. au bac)	19	34	+ 15
• Bac, niveau bac	23	29	+ 6
• Diplôme du supérieur.....	35	32	- 3
Profession exercée			
• Profession intermédiaire	32	32	-
• Employé.....	21	26	+ 5
• Ouvrier.....	11	30	+ 19
• Reste au foyer	25	33	+ 8
• Retraité.....	25	36	+ 11
Région de résidence			
• Région parisienne	17	28	+ 11
• Nord	16	29	+ 13
• Est	16	38	+ 22
• Bassin parisien	29	34	+ 5
• Ouest	28	39	+ 11
• Sud-Ouest	19	25	+ 6
• Centre-Est	28	29	+ 1
• Méditerranée	25	31	+ 6
Ensemble des individus concernés	23	32	+ 9

Source : CREDOC - IFEN, Enquête sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français », Début 2001.

* Certains groupes ne figurent pas ici, l'échantillon étant de taille trop faible (indépendants, cadres supérieurs).

Cette convergence catégorielle est certainement le signe d'apparition, dans le corps social, de ce qu'on appellera **un début d'inquiétude généralisée envers les risques sanitaires engendrés par les pollutions de l'eau**. Ce qui est nouveau est précisément ce début de **généralisation** du phénomène. L'hypothèse que nous formulons est qu'il y a eu cette année **une prise de conscience soudaine de l'existence de possibles pollutions industrielles des eaux**. Faut-il rappeler qu'en janvier 2001, **pendant le déroulement même de l'enquête**, une centaine de tonnes de cyanure ont été déversées par deux sociétés industrielles dans une rivière de Roumanie ? Faut-il aussi rappeler le succès du film « Erin Brochovich » où Julia Roberts découvre un lien étrange entre plusieurs cas de maladies graves et une toute puissante compagnie de distribution d'eau (environ 3 millions de spectateurs d'avril à août 2000) ?¹²

Seules des investigations ultérieures pourront permettre d'apprécier s'il ne s'agissait là que d'une « poussée de fièvre » conjoncturelle. En tout état de cause, c'est précisément **dans l'Est de la France** (+ 22 points en un an) que le taux s'est accru le plus vite cette année.

De fait, aujourd'hui, parmi les non-buveurs d'eau, ce sont les personnes **les plus âgées, les retraités, les habitants de l'Est et de l'Ouest de la France** qui mettent le plus en avant les risques sanitaires de l'eau du robinet (à plus de 36 %, cf. Tableau 35). On pourrait y rajouter les résidents du Bassin Parisien (34 %). Bassin Parisien et Ouest constituent des régions à forte tradition agricole, où les craintes de pollution des nappes phréatiques sont peut-être plus aiguës qu'ailleurs.

En tout état de cause, il est intéressant d'observer que les personnes qui ne boivent pas l'eau du robinet par peur des maladies graves ou des produits toxiques sont précisément des gens inquiets, notamment des risques liés à la consommation de produits alimentaires, mais pas uniquement. Leur inquiétude est donc une peur **latente** qui se manifeste chez eux dans toute une série de domaines différents (Tableau 36).

¹² On pourrait aussi citer la menace formulée, en juillet 2000, par les ouvriers de l'usine Cellatex à Givet (Est de la France) de relâcher du sulfure de carbone dans un petit affluent de la Meuse.

Tableau 36
Quelques opinions et attitudes sur-représentées parmi ceux qui ne consomment pas l'eau du robinet par crainte des maladies ou des produits toxiques

(en %)

	Ne boit pas l'eau du robinet pour des raisons d'ordre sanitaire	Ensemble de la population	Ecart à la moyenne
• Est « inquiet » des risques liés à la consommation des produits alimentaires.....	72	58	+ 14
• Estime que la pollution de l'air présente des risques « importants » pour la santé.....	80	69	+ 11
• Est inquiet du risque d'accident de centrale nucléaire	58	47	+ 11
• Est inquiet de l'éventualité d'une guerre.....	53	43	+ 10
• Ne se sent pas en sécurité dans la vie quotidienne	27	17	+ 10
• Est inquiet de l'éventualité d'une agression dans la rue.....	67	59	+ 8

Source : CREDOC – IFEN, Enquête sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français », Début 2001.

Exemple de lecture : parmi les individus qui ne consomment pas l'eau du robinet par crainte des maladies ou des produits toxiques, 72 % sont inquiets des risques liés à la consommation des produits alimentaires, soit 14 points de plus qu'en moyenne.

➤ ***Le mauvais goût reste la raison principale de non-consommation***

Il reste que le principal grief émis à l'encontre de l'eau du robinet est le **mauvais goût** (37 % des non-buveurs le mettent en avant).

C'est un défaut davantage dénoncé dans les milieux plutôt favorisés : avancé par 34 % des non-consommateurs disposant de revenus inférieurs à 6 000 F/mois, il est évoqué par 41-42 % de ceux gagnant plus de 15 000 F mensuels (Tableau 37). Mais même si les cadres supérieurs avancent plus fréquemment cette raison (40 %), les variations socio-démographiques restent relativement faibles.

La teneur en calcaire est, d'autre part, un reproche davantage formulé chez les jeunes, les ouvriers, les employés et les bas revenus (Tableau 37).

Tableau 37
Principales raisons de non-consommation d'eau du robinet
 – Champ : personnes qui ne consomment pas habituellement l'eau du robinet,
 soit 43 % de la population –

(en %)

	Mauvais goût	Peur des maladies, des risques sanitaires, crainte des produits toxiques	Elle est trop calcaire	Total (y c. autres raisons)
Sexe				
• Homme	35	29	25	100
• Femme	38	34	19	100
Age				
• Moins de 25 ans	37	22	29	100
• 25 à 39 ans	35	34	22	100
• 40 à 59 ans	37	31	21	100
• 60 à 69 ans	41	30	21	100
• 70 ans et plus	36	40	14	100
Diplôme				
• Aucun diplôme (ou Cep)	39	31	20	100
• Bepc, technique (inf. au bac)	34	34	23	100
• Bac, niveau bac	43	29	22	100
• Diplôme du supérieur	34	32	20	100
Profession exercée				
• Cadre supérieur	40	34	19	100
• Profession intermédiaire	34	32	18	100
• Employé	38	26	28	100
• Ouvrier	35	30	28	100
• Reste au foyer	36	33	16	100
• Retraité	38	36	18	100
Revenu mensuel du foyer				
• Moins de 6 000 Francs	34	32	25	100
• De 6 000 à 10 000 Francs	35	30	22	100
• De 10 000 à 15 000 Francs	39	31	24	100
• De 15 000 à 20 000 Francs	42	26	19	100
• 20 000 Francs et plus	41	32	19	100
Ensemble de la population concernée	37	32	21	100

Source : CREDOC – IFEN, Enquête sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français », Début 2001.

Exemple de lecture : 35 % des hommes qui ne boivent pas l'eau du robinet invoquent comme raison de non-consommation le mauvais goût, contre 37 % des non-buveurs d'eau en moyenne.

Les différences socio-démographiques sont finalement assez minces comparées à celles qui apparaissent en fonction du lieu de résidence (Tableau 38) : 43 % des non-consommateurs d'eau du robinet habitant dans le Nord et 29 % de ceux résidant dans la région parisienne lui reprochent sa trop forte teneur en calcaire. Autrement dit, **dans la région où l'eau du robinet est consommée le moins (le Nord), c'est le calcaire, et non le mauvais goût, qui est invoqué le plus fréquemment.**

Toutefois, dans pratiquement toutes les autres régions, c'est essentiellement le mauvais goût qui est responsable de la non-consommation d'eau du robinet, tout particulièrement dans le Centre Est (48 %) et dans les villes comptant entre 20 000 et 100 000 habitants (49 %).

Enfin, les risques d'ordre sanitaire sont ressentis un peu plus vivement, on l'a déjà dit, dans l'Est (38 %) et l'Ouest (39 %).

Ceci étant, on n'observe finalement pas, malgré ces fortes variations régionales, de liens très affirmés entre le taux réel de consommation de l'eau du robinet et les raisons de non-consommation. Par exemple, dans les régions de consommation « moyenne », on met parfois en avant le mauvais goût (Bassin Parisien, Sud-Ouest), parfois les risques sanitaires (Est).

On n'observe pas non plus de liens particuliers, au niveau régional, entre la montée des risques sanitaires (peur des maladies, craintes de produits toxiques) et les évolutions intervenues cette année dans le nombre de consommateurs de l'eau du robinet. Mais peut-être cette montée des craintes sanitaires n'est-elle qu'un *artefact* conjoncturel, déclaratif, lié à la conjonction de quelques craintes précises, mais passagères ?

Tableau 38
Principales raisons de non-consommation d'eau du robinet,
selon la région de résidence et la taille d'agglomération

– Champ : personnes qui ne consomment pas habituellement l'eau du robinet,
soit 43 % de la population –

(en %)

	Mauvais goût	Peur des maladies, des risques sanitaires, crainte des produits toxiques	Elle est trop calcaire	Total (y c. autres raisons)
Taille de l'agglomération				
• Moins de 2 000 habitants	37	34	17	100
• 2 000 à 20 000 habitants.....	34	36	18	100
• 20 000 à 100 000 habitants.....	49	28	15	100
• 100 000 habitants et plus.....	32	32	24	100
• Paris et agglomération parisienne.....	36	27	31	100
Région de résidence				
• Région Parisienne.....	37	28	29	100
• Nord	12	29	43	100
• Est.....	28	38	17	100
• Bassin Parisien	42	34	16	100
• Ouest	40	39	13	100
• Sud-Ouest.....	41	25	16	100
• Centre-Est.....	48	29	19	100
• Méditerranée	44	31	15	100
Ensemble de la population concernée	37	32	21	100

Source : CREDOC – IFEN, Enquête sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français », Début 2001.

Exemple de lecture : parmi les non-consommateurs habituels de l'eau du robinet habitant dans l'Est, 28 % évoquent comme raison de non-consommation le mauvais goût, contre 37 % des non-buveurs d'eau en moyenne.

Annexes

Annexe I

Les principales préoccupations des Français

Tableau A1

Parmi les sujets suivants, quels sont les deux qui vous préoccupent le plus ?
(cumul des deux réponses)

<i>(Classement par ordre décroissant des pourcentages du début 2001)</i>	<i>(en %)</i>				
	Début 1991	Début 1995	Début 1999	Début 2000	Début 2001
• Les maladies graves	28	30	30	33	38
• La violence et l'insécurité	23	22	33	27	38
• Le chômage	27	49	44	36	27
• La pauvreté en France	16	28	24	25	21
• La drogue	37	21	22	23	21
• La dégradation de l'environnement ...	12	7	8	13	18
• La pauvreté dans le monde	15	17	19	21	17
• L'immigration	16	14	10	9	8
• Les tensions internationales	16	7	5	7	6
• Les conflits sociaux	4	3	4	4	4
• L'Europe	6	2	1	2	2

Source : CREDOC, Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations des Français ».

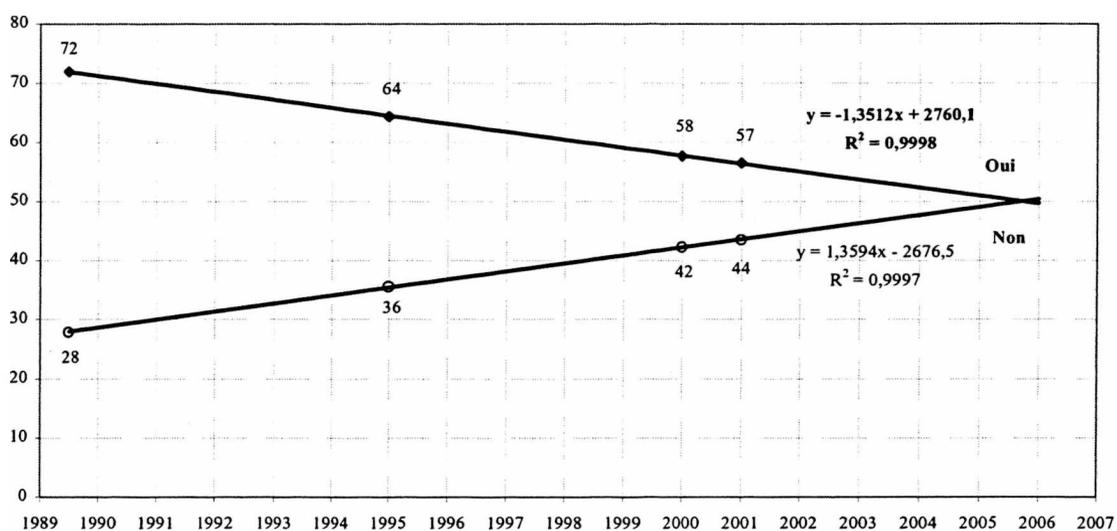
Exemple de lecture : Début 2001, 38 % des enquêtés ont cité les maladies graves comme l'un des deux sujets qui les préoccupent le plus. C'était le cas de 28 % de la population au début 1991.

Annexe II

Estimation de l'évolution de la consommation d'eau du robinet

Graphique A2
Estimation de l'évolution de la consommation d'eau du robinet

(en %)



Source : CREDOC – IFEN, Enquêtes sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français ».

Annexe III
Tableau complémentaire sur la consommation d'eau du robinet

Tableau A3
Evolution 1995-2001 du pourcentage de consommateurs habituels de l'eau du robinet

(en %)

	Début 1995	Début 2000	Début 2001	Evolution 1995-2001
Sexe				
• Homme	66	62	60	- 6
• Femme	63	54	53	- 10
Age				
• Moins de 25 ans.....	71	64	64	- 7
• 25 à 39 ans.....	69	58	59	- 10
• 40 à 59 ans.....	66	60	57	- 9
• 60 à 69 ans.....	55	53	51	- 4
• 70 ans et plus	50	47	47	- 3
Diplôme				
• Aucun diplôme (ou Cep)	59	54	54	- 5
• Bepc, technique (inf. au bac).....	65	59	56	- 9
• Bac, niveau bac.....	69	56	58	- 11
• Diplôme du supérieur	69	60	61	- 8
Profession exercée				
• Indépendant (1).....	72	57	72	=
• Cadre supérieur.....	68	62	57	- 11
• Profession intermédiaire.....	67	55	55	- 12
• Employé	67	56	55	- 12
• Ouvrier	72	68	60	- 12
• Reste au foyer.....	60	60	51	- 9
• Retraité	54	49	51	- 3
• Autre inactif (étudiant).....	68	65	66	- 2
Revenu mensuel du foyer				
• Moins de 6 000 Francs.....	65	60	58	- 7
• De 6 000 à 10 000 Francs.....	66	60	61	- 5
• De 10 000 à 15 000 Francs	63	56	61	- 2
• 15 000 Francs et plus	66	58	56	- 10
Taille d'agglomération				
• Moins de 2 000 habitants	66	59	60	- 6
• 2 000 à 20 000 habitants	59	58	53	- 6
• 20 000 à 100 000 habitants	56	54	57	+ 1
• 100 000 habitants et plus	70	59	60	- 10
• Paris et agglomération parisienne	65	55	48	- 17
Région				
• Région Parisienne	63	53	48	- 15
• Nord	31	24	33	+ 2
• Est	71	59	59	- 12
• Bassin Parisien	54	56	53	- 1
• Ouest	57	41	47	- 10
• Sud-Ouest	71	71	63	- 8
• Centre-Est	76	75	73	- 3
• Méditerranée	85	78	78	- 7
Ensemble	64	58	57	- 7

Source : CREDOC – IFEN, Enquête sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français », Début 2001.

(1) Exploitant agricole, commerçant, artisan, chef d'entreprise hors profession libérale.

.../...

Tableau A3 (suite)
Evolution 1995-2001 du pourcentage de consommateurs habituels de l'eau du robinet

(en %)

	Début 1995	Début 2000	Début 2001	Evolution 1995-2001
Nombre d'enfants à charge				
• Aucun	61	56	56	- 5
• Un	68	62	55	- 13
• Deux	68	54	58	- 10
• Trois et plus	75	71	61	- 14
Ensemble	64	58	57	- 7

Source : CREDOC – IFEN, Enquête sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français », Début 2001.

Annexe IV

Liste des questions insérées à la demande de l'Institut Français de l'Environnement

(vague de début 2001 de l'enquête du CREDOC sur les « Conditions de vie et Aspirations des Français »)

Q1 - (Question posée aux actifs, aux étudiants et élèves)

Quel moyen de transport utilisez-vous habituellement pour vous rendre sur votre lieu de travail ?

(Présentez la liste - une seule réponse)

. Un véhicule personnel motorisé (voiture, moto, scooter, ...)	66,0
. Un véhicule partagé (avec des voisins, des collègues, des amis, ...)	2,3
. Le vélo	1,6
. Vous y allez à pied	12,7
. Un transport en commun	14,1
. Plusieurs transports en commun, avec des changements	1,9
. C'est trop variable pour répondre	0,7
. Autre	0,6
. Ne sait pas	0,1

Q2 - Chacun peut se sentir plus ou moins concerné par les problèmes d'environnement. Vous-même, diriez-vous que vous y êtes très sensible, assez sensible, peu sensible ou pas du tout sensible ?

(Une seule réponse)

. Très sensible	33,9
. Assez sensible	54,7
. Peu sensible	8,4
. Pas du tout sensible	3,1
. Ne sait pas	-

Q3 - Quelles sont, selon vous, les deux actions que l'Etat doit mener en priorité dans le domaine de la protection de l'environnement ?
(Présentez la liste – classez les deux premières réponses)

	1 ^{ère} réponse citée	2 ^{ème} réponse citée
. La protection des paysages	6,3	4,8
. La sauvegarde des plantes et des animaux	12,0	6,6
. La lutte contre le bruit	6,2	4,8
. La réduction de la pollution de l'air et de l'atmosphère	43,0	19,7
. La lutte contre la pollution de l'eau, des rivières et des lacs	11,9	30,4
. La lutte contre les risques de l'industrie nucléaire	6,9	11,6
. L'élimination et le tri des déchets	4,6	10,4
. Le développement de nouvelles technologies respectueuses de l'environnement.....	8,9	11,6
. Ne sait pas	0,1	0,1

Q4 - Pour protéger l'environnement, à laquelle de ces actions croyez-vous pouvoir, individuellement, contribuer le plus ?

(Présentez la liste – une seule réponse)

. La protection des paysages.....	10,3
. La sauvegarde des plantes et des animaux	11,2
. La lutte contre le bruit	10,2
. La réduction de la pollution de l'air et de l'atmosphère.....	11,2
. La lutte contre la pollution de l'eau, des rivières et des lacs	6,2
. La lutte contre les risques de l'industrie nucléaire	1,2
. L'élimination et le tri des déchets.....	46,2
. Le développement de nouvelles technologies respectueuses de l'environnement.....	1,2
. Ne sait pas.....	2,3

Et en ce qui concerne l'eau ...

Q5 - Chez vous, habituellement, buvez-vous l'eau du robinet ?

. Oui	56,5
. Non	43,5

Passez à Q8

Q6 - Quelle est la raison principale pour laquelle vous ne buvez pas habituellement l'eau du robinet ?

(Présentez la liste – une seule réponse)

. En raison de son mauvais goût	36,7
. En raison de sa couleur ou de son manque de limpidité	3,9
. Parce qu'elle est trop calcaire	21,3
. Par crainte des maladies.....	10,1
. Par crainte de produits toxiques (plomb ou autres pollutions industrielles)	18,8
. Autre, précisez : / _____ /	8,9
. Ne sait pas	0,3

Q7 - Au cours des douze derniers mois, avez-vous vous-même ou un membre de votre ménage :

(Citez un à un – une réponse par ligne – présentez la liste)

. Mis de côté des produits toxiques (peintures, solvants, ...) pour les apporter dans un lieu approprié (déchetterie par exemple) ?

L'avez-vous fait ?			
Régulièrement	Rarement	Jamais	Ne sait pas
40,3	12,0	45,3	2,4

Q8 - Et au cours des douze derniers mois, avez-vous, vous-même, régulièrement, rarement ou jamais acheté des produits de l'agriculture biologique ?

(Une seule réponse)

. Régulièrement	16,5
. Rarement	28,4
. Jamais	54,7
. Ne sait pas	0,4

Annexe V
Grille de post-codage : autre raison principale pour laquelle on ne boit pas habituellement l'eau du robinet

(Question Q6 ci-dessus)

01. **On craint qu'elle ne soit pas bonne pour la santé** : ne supporte pas cette eau pour des raisons de santé, trop de nitrates, il y a des pesticides, je ne la digère pas...
02. **Boit toujours, ou depuis longtemps, de l'eau en bouteille ou de l'eau minérale** : je préfère l'eau minérale, je préfère l'eau gazeuse, je prends de la Volvic, l'eau minérale contient des minéraux...
03. **Par goût, sans autre indication** : je n'aime pas l'eau.
04. **Par habitude, sans autre indication.**
05. **Possède un puits ou a de l'eau de source captée par ses propres moyens** : je possède un puits, je vais chercher de l'eau de source en montagne...
06. **Autres.**

1

Crédoc - Qu
attitudes en
d'environne
concernant



0006

CRÉDOC Bibliothèque